



Forum sur le développement social de Roussillon

Assurer l'équilibre

Document 3 - Actes du forum

4 juin 2009

Manoir d'Youville Île Saint-Bernard, Châteauguay

SOMMAIRE

| | |
|---|-------------------|
| <i>Une journée de concertation territoriale</i> | <i>5</i> |
| Se donner une vision commune | 5 |
| Évaluer la situation | 5 |
| Identifier des projets prioritaires | 6 |
| Amorcer le passage à l'action | 6 |
| <i>Allocution de Jocelyne Bates préfète de la MRC de Roussillon</i> | <i>7</i> |
| <i>Allocution de Ginette Laurencelle directrice générale du CLD de Roussillon.....</i> | <i>9</i> |
| <i>Pour développer la richesse de notre milieu, comptons sur l'expérience de nos citoyens.....</i> | <i>12</i> |
| <i>La méthode du consensus-action.....</i> | <i>22</i> |
| <i>Portrait de la MRC de Roussillon</i> | <i>26</i> |
| <i>Bloc 1 – Le logement social</i> | <i>40</i> |
| Situation actuelle | 52 |
| Définition optimale | 52 |
| Compte rendu des discussions | 52 |
| Quelle est votre évaluation du territoire en matière de logement social ? | 54 |
| <i>Bloc 2 – Le transport collectif</i> | <i>55</i> |
| Situation actuelle | 75 |
| Définition optimale | 75 |
| Compte rendu des discussions | 75 |
| Quelle est votre évaluation du territoire en matière de transport collectif ? | 78 |
| <i>Bloc 3 – La sécurité alimentaire.....</i> | <i>79</i> |
| Situation actuelle | 93 |
| Définition optimale | 93 |
| Compte rendu des discussions | 93 |
| Quelle est votre évaluation du territoire en matière de sécurité alimentaire ? | 95 |
| <i>Ateliers de travail et pistes d'action.....</i> | <i>96</i> |
| Sécurité alimentaire..... | 96 |
| Transport collectif | 97 |
| Logement social | 100 |
| <i>Suites du forum.....</i> | <i>102</i> |
| <i>Comité organisateur</i> | <i>103</i> |

UNE JOURNÉE DE CONCERTATION TERRITORIALE

À la recommandation de sa commission de développement social, le CLD de Roussillon a tenu un Forum le 4 juin 2009 afin de sensibiliser ses partenaires et l'ensemble des décideurs concernés à la problématique de la pauvreté et aux actions à mettre en œuvre, notamment au chapitre du transport collectif, du logement social et de la sécurité alimentaire.

Deux enquêtes ont été réalisées au cours des mois précédant cet événement, la première sur la pauvreté et la seconde sur les besoins en transport collectif dans la MRC. Les résultats ont été présentés au Forum afin de nourrir la réflexion et de structurer le passage à l'action. Le but étant de déboucher avec un fort niveau de consensus sur des pistes d'action pertinentes et efficaces en lien avec les besoins du milieu.

Mettant à profit une démarche participative originale, deux objectifs étaient recherchés par le groupe: partager la lecture de la situation et identifier des priorités stratégiques.

Se donner une vision commune

Afin de faciliter l'adoption d'une vision commune, il était important de bien intégrer l'information présentée et de pointer les éléments-clés permettant de bien saisir les enjeux et les défis à relever.

Les grands éléments du portrait de la situation ont été en deux temps : le portrait de la MRC de Roussillon et l'état de la situation par thème : le logement social, le transport collectif et la sécurité alimentaire. En introduction, on présentait les grands enjeux reliés à la problématique de la pauvreté, puis une définition optimale des cibles à atteindre compte tenu de ces enjeux et des défis à relever. Des séances de travail en groupe restreint permettaient ensuite aux équipes de s'approprier les constats puis de s'entendre sur des priorités d'action.

Évaluer la situation

À la suite de la présentation de chacun des thèmes, les participants devaient donner leur appréciation de « l'état de gravité » de chacun. Un consensus suffisamment solide a pu dès lors être établi lors de cette partie avant de dégager, en atelier, des priorités auxquelles les groupes proposaient de s'attaquer pour améliorer rapidement la situation.

Pour accompagner les participants à cette étape, l'animateur bénéficiait d'un support technologique et interactif adapté spécifiquement à la démarche du Consensus-Action. Ce système a été conçu pour établir instantanément un constat sur les divergences et convergences de perception. La rétroaction était immédiate et permettait à l'animateur de relancer la discussion. Les résultats chiffrés (moyenne et écart type) étaient présentés instantanément afin que les participants se fassent une idée des priorités.

Identifier des projets prioritaires

Prenant acte des résultats de l'évaluation, les participants ont ensuite pu identifier des projets prioritaires à développer. Un responsable d'atelier présentait le projet retenu à l'ensemble du groupe en vue d'obtenir son adhésion.

Amorcer le passage à l'action

Un cahier de référence (Document 2) et une fiche de projet ont été mises à la disposition des participants afin d'encadrer leur réflexion, de faciliter leur prise de décision et leur présentation devant l'assemblée. À la fin de l'exercice, les participants ont donc jeté les bases d'un plan d'action concerté qui viendra nourrir la réflexion du CLD et de ses partenaires de la commission développement social. Ces derniers pourront par la suite faire des choix définitifs, interpellier les partenaires suggérés, raffiner les objectifs stratégiques en précisant les résultats attendus et mesurables puis établir un échéancier de réalisation réaliste.

Vous trouverez, débutant à la page 96 de ce document, les projets qui ont été proposés.

ALLOCUTION DE JOCELYNE BATES PRÉFÈTE DE LA MRC DE ROUSSILLON, PRÉSIDENTE DU CLD DE ROUSSILLON ET MAIRESSE DE LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE

Bonjour à tous!

Monsieur le député de la Prairie, monsieur François Rebello,
Madame la représentante du député de Châteauguay, monsieur Pierre Moreau,
Madame la représentante de la députée fédérale de Brossard-La Prairie, madame Alexandra Mendes,
Monsieur le représentant de la députée fédérale de Châteauguay, madame Carole Freeman,
Confrères maires et mairesses,
Conseillères et conseillers municipaux,
Membres du conseil d'administration du CLD,
Représentants des groupes présents,

Bienvenu à ce Forum sur le développement social de Roussillon !

Sous le thème : « Assurer l'équilibre », cet exercice de concertation unique sur le territoire de Roussillon, permettra nous l'espérons, un dialogue et un rapprochement entre les différents intervenants. Ceux et celles des différentes organisations qui travaillent sur le terrain de même que les élus politiques des différents niveaux.

Plusieurs rencontres de préparation ont mené à notre présence à tous ici. Ce sont les gens du milieu qui ont demandé ce temps de réflexion et de mise en commun. Aujourd'hui réunis, nous pourrons enfin mettre en commun nos expériences spécifiques et partager nos réalités respectives.

Tous autant que nous sommes, nous avons le devoir de travailler ensemble. Nous devons fournir un effort collectif afin de répondre plus adéquatement dans le futur aux besoins des résidents et résidentes des onze municipalités de Roussillon.

Ce genre d'exercice a déjà eu lieu dans d'autres MRC. Le processus de questionnement sur les situations vécues, sur les améliorations à réaliser, sur les partenariats à effectuer est dans l'air du temps un peu partout autour de nous.

Avec la situation économique actuelle, nous nous devons d'être proactifs, être un pas en avant. Nous devons dynamiser Roussillon non seulement en matière économique mais également au niveau du développement social. En faisant le point aujourd'hui, en entamant un processus de concertation, nous pourrons arriver à développer des outils qui nous permettront d'améliorer la qualité de vie des concitoyens et concitoyennes que nous desservons.

J'aimerais justement remercier les partenaires du CLD de Roussillon qui ont travaillé au cours des derniers mois à la mise sur pied de ce forum.

Je parle ici de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, du Centre de santé et des services sociaux Jardins-Roussillon et d'Emploi-Québec.

Plusieurs d'entre vous sont arrivés avec le service de navette. C'est un bel exemple de partenariat afin de résoudre un problème de logistique. J'aimerais remercier ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette idée, Transdev Limocar en collaboration avec le CIT Richelin et le CIT Roussillon qui nous ont offert gracieusement cette navette.

Maintenant mes amis, amorçons une franche discussion, ouvrons nos horizons et trouvons ensemble des pistes de solutions!

Je vous présente maintenant la directrice générale du Centre local de développement de Roussillon madame Ginette Laurencelle.

ALLOCUTION DE GINETTE LAURENCELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CLD DE ROUSSILLON

Bonjour à toutes et à tous,

Le CLD de Roussillon constitue une instance démocratique hors du commun. En effet, en plus des différents élus de la région, le conseil d'administration et le comité exécutif sont formés de la société civile, c'est-à-dire de différents représentants tant institutionnels que d'affaires de la région.

En plus de ces instances décisionnelles, le CLD de Roussillon a mis en place différentes commissions sectorielles qui ont pour mandat de faire des recommandations au conseil d'administration dans leur secteur, ce que fait la CDS en matière de développement social.

Ses objectifs sont :

- Le soutien au développement de la personne et de la communauté
- La participation communautaire à la lutte contre la pauvreté
- L'amélioration de la qualité de vie des personnes par des moyens leur permettant de briser l'isolement et de développer leur autonomie

Les membres de la commission font un travail formidable et j'aimerais les en remercier. Laissez-moi vous les présenter, il s'agit de :

- Monsieur **Gaétan Brosseau**, élu municipal siégeant au conseil d'administration du CLD de Roussillon et maire - Municipalité de Saint-Philippe
- Madame **Lise Poissant-Charron**, élue municipale siégeant au conseil d'administration du CLD de Roussillon et mairesse - Municipalité de Saint-Mathieu
- Monsieur **Simon Ambeault**, directeur général - La Rencontre Châteauguoise
- Madame **Anne Bellemare**, directrice - Jute et cie
- Madame **Johanne Boyer**, directrice adjointe - Centre local d'emploi de Châteauguay – Saint-Constant
- Madame **Lise Dandurand**, coordonnatrice générale - CSSS Jardins-Roussillon
- Madame **Carole Lavoie**, directrice - Entraide Mercier
- Madame **Cathy Lepage**, directrice - Complexe Le Partage
- Madame **Ginette Gagnon-Dumas**, directrice - Centre de bénévolat de la Rive-Sud
- Monsieur **François Giguère**, coordonnateur – Comité logement social de Roussillon
- Madame **Sylvie Lacombe**, directrice générale - Carrefour Jeunesse-Emploi La Prairie
- Monsieur **Paul Moreau**, directeur général - CSSS Jardins-Roussillon
- Madame **Kimberley Plante**, directrice – Maison de transition L'Égide

Qu'est-ce que le développement social? Et bien, débutons par une définition de ce qu'est le développement social.

Le développement social, c'est la mise en place, le renforcement de conditions qui permettront d'une part à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement et, d'autre part, à tous les membres de cette collectivité de participer au progrès et de profiter de ses fruits, le plus équitablement.

Autrement dit, le développement social profite non seulement aux personnes mais aussi aux collectivités.

Le développement social a des objectifs tels qu'identifiés par la Commission de développement social en 2006 :

- Vise le développement harmonieux de l'individu, au sein d'une communauté ouverte et harmonieuse.
- Cherche à créer les conditions favorables à ce développement, qui est d'abord **personnel**, puis **collectif**, puis **économique**.
- Place la personne et ses besoins **au centre** des préoccupations du développement d'une communauté.

À l'intérieur du développement social, il y a une réalité très importante, celle de la pauvreté.

Nous avons choisi d'utiliser la définition de la pauvreté proposée par le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du Québec, qui se lit comme suit :

« La condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des **ressources**, des **moyens**, des **choix** et du **pouvoir** nécessaire pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société. »

« Être pauvre, c'est donc manquer de ressources et avoir un accès très limité aux biens et services essentiels, comme le logement, la nourriture et le transport vers les services de base en matière de santé ou d'éducation. »

Au cœur de sa mission, la commission développement social a déjà identifié certaines actions prioritaires qui pourraient permettre de lutter contre la pauvreté. :

- Le développement de logements sociaux
- Le transport collectif
- La sécurité alimentaire

Ce sont ces priorités qui ont mené à l'organisation de ce Forum auquel vous avez été convié aujourd'hui.

Les recommandations qui proviendront du Forum pourraient mener nous l'espérons, à la mise en œuvre, à la création d'un plan de développement social sur notre territoire.

Alors chers participants, participantes soyons proactifs! Sortons des sentiers battus! Faisons preuve de créativité et trouvons des solutions!

Bon Forum!

POUR DÉVELOPPER LA RICHESSE DE NOTRE MILIEU, COMPTONS SUR L'EXPÉRIENCE DE NOS CITOYENS

Jean-Paul Faniel, Coordonnateur de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain

Introduction : Le développement social déplié

On m'a demandé de vous entretenir de développement social. Pourtant, en ces temps de crise, on serait plutôt porté à parler de développement économique. Alors pourquoi le développement social ? Parce que les bouleversements que nous vivons aujourd'hui sont propices à un changement de regard sur les stratégies de développement de nos milieux de vie.

En effet, la stratégie adoptée jusqu'ici tablait en grande partie sur l'initiative privée pour assurer un emploi et un revenu décent à la population et, en bout de ligne, la santé économique du milieu et son bien-être collectif. Cependant, c'est un peu comme dans un couple : c'est souvent quand ça va mal que la vraie nature des gens se révèle. On ne peut en effet s'attendre à ce que l'intérêt collectif soit au cœur des décisions des investisseurs privés lorsque leurs intérêts personnels sont en jeu, comme c'est le cas actuellement.

Aussi, si nous voulons sortir de cette crise sans y retomber dans quelques années, il nous faut modifier notre stratégie. Nous voulons que les intérêts du plus grand nombre soit dorénavant au centre de notre développement ? Alors, donnons-nous une stratégie qui atténue les effets de cette crise sur la population et qui favorise la reprise économique du milieu en tablant aussi sur le développement des ressources de sa population.

Certains penseront qu'il s'agit là d'un point de vue en rupture avec nos traditions qui veulent que les citoyens confient leurs taxes à ceux qu'ils élisent, à leurs employés et aux intervenants sociaux qu'ils subventionnent justement pour qu'ils s'occupent de leur bien-être collectif. Mais ce serait faire abstraction d'un autre aspect de notre culture encore vivant dans plusieurs de nos localités qui veut que les voisins, devant une catastrophe qui touche un des leurs, se rassemblent pour lui venir en aide. On s'en souvient : on appelle ça faire un bi. La situation que nous vivons nous appelle justement à un pareil bi pour redynamiser notre milieu de vie.

En fait, l'approche de développement que je vous propose table sur le momentum de crise que nous vivons pour proposer à vos concitoyens de créer ensemble un grand chantier de développement économique et social pour redynamiser votre région, afin que la réponse aux défis que pose la situation actuelle en soit une vraiment durable. Ce que votre Centre local de développement vous propose aujourd'hui est de travailler ensemble à mettre en place les conditions structurelles et sociales pour favoriser l'émergence d'un tel projet.

Point de départ : la personne, ses besoins et ses aspirations

Pour ancrer cette démarche sur la base d'une analyse commune de la réalité de la MRC Roussillon, une prochaine oratrice vous brossera un tableau statistique de différents aspects de cette réalité. Cependant, quand on veut galvaniser les citoyens dans un effort collectif, il est prudent de s'assurer d'abord que les objectifs de développement que nous leur proposons répondent vraiment, non seulement à leurs besoins essentiels, mais également à leurs aspirations. Car leur parler de développement, c'est surtout faire appel à ce à quoi ils aspirent pour mieux vivre ensemble. En fait, cela fait appel aux rêves, mais aux rêves lucides. Rêvons donc ensemble à ce que pourrait devenir votre milieu de vie, mais rêvons les yeux grands ouverts.

La communauté en réponse aux besoins et aux aspirations des personnes

Dans cette démarche pour sonder les reins et les cœurs de la population, certains acteurs sociaux sont bien placés pour identifier les besoins les plus criants de la population. C'est en effet ce qu'ils font à tous les jours. Vous les aurez reconnus, ce sont les intervenants des groupes communautaires et ceux des institutions offrant des services de première ligne à la population. Plusieurs services publics que nous connaissons aujourd'hui sont d'ailleurs issus de cette connaissance intime des problèmes de la population et des solutions de proximité que ces intervenants ont su y apporter, en tenant compte également de ses aspirations.

Qu'on se rappelle les cliniques populaires mises sur pied dans les années 60 par des groupes communautaires et qui sont devenues nos CLSC actuels, les garderies populaires des années 70 qui ont été les précurseurs de nos Centres de la petite enfance et les cliniques juridiques de ces années d'ébullition qui ont mis en place les bases de l'Aide juridique.

L'appareil institutionnel en soutien à l'effort de la communauté

À l'épreuve du temps, même si initialement ces services s'adressaient souvent aux plus pauvres d'entre nous, nos gouvernants ont reconnu la pertinence sociétale de ces initiatives et ils en ont fait des services gouvernementaux desservant encore toute la population.

En fait, dans cette répartition des rôles sociaux, on observe le phénomène suivant : les groupes communautaires naissent souvent des communautés elles-mêmes, en réponse à des besoins non comblés par les services gouvernementaux existants. Démontrant la pertinence de ces services à la population, ils les font financer par l'appareil institutionnel tout en gardant sur eux leur maîtrise d'œuvre. Après un certain temps de démonstration concluante, le gouvernement rapatrie le service qu'il finance déjà, pour le systématiser dans un modèle plus uniforme et l'offrir à toute la population.

Les groupes communautaires jouent ainsi un rôle social de précurseurs, de rampes d'essai et d'incubateurs de services nouveaux pour répondre aux besoins collectifs qui naissent de situation nouvelle. C'est d'ailleurs un signe de vitalité collective de constater que des éléments de notre communauté prennent de telles initiatives.

La spécificité communautaire

Il existe cependant une autre facette de la spécificité des services communautaires. Au contraire des employés de l'État, ces organismes occupent une fonction sociale sans pouvoir coercitif sur les citoyens qu'ils desservent. Cela leur permet d'établir des liens de confiance avec eux, un élément souvent déterminant pour les inviter aux confidences révélatrices des problèmes qu'ils vivent et pour leur proposer de chercher ensemble les moyens d'y remédier.

De plus, autre facette spécifique de certains groupes communautaires, les dynamiques collectives qu'ils proposent à leurs usagers leur permettent d'emprunter des parcours de responsabilisation progressive les amenant, non seulement à reprendre du pouvoir sur leur vie, mais également à mettre eux aussi l'épaulement à la roue du développement de leur milieu. De personnes uniquement dépendantes de l'aide de la collectivité, ces gens se transforment ainsi en acteurs du mieux vivre ensemble.

De l'approche passive à l'approche active dans le partenariat public-communautaire

On le constate, la reconnaissance par les élus et les institutions publiques du rôle unique que jouent les groupes communautaires et de leur complémentarité avec leurs propres services constitue un facteur clé du développement social de nos communautés. Comme les groupes ont besoin des institutions publiques pour bien faire leur travail, ces dernières ont besoin des groupes communautaires comme observateurs de première ligne des besoins de la population et, surtout, comme intervenants irremplaçables auprès d'une partie importante de cette population qui vit des problèmes affectant le mieux être collectif.

Pour mieux comprendre ces problèmes de société et les solutions qui nous sont proposées, l'exercice auquel vous êtes conviés aujourd'hui nous amènera à se pencher sur trois de ceux-ci : la sécurité alimentaire, le logement social et le transport collectif.

Approche active en sécurité alimentaire

Commençons par la sécurité alimentaire, domaine où je possède une certaine expertise pour y travailler depuis plus de 15 ans sur le front le plus dramatique de la pauvreté : celui de la faim. Vous vous en doutez bien, avec la crise alimentaire que nous vivons présentement sur fond de crise financière et de crise économique, les choses ne se sont guère améliorées pour les plus pauvres d'entre nous. Au contraire!

Ainsi, selon Statistique Canada, de 2008 à 2009, on observait une hausse globale de 9.5 % du prix de nos aliments. Les augmentations les plus marquées l'ont été pour les légumes frais (26%), dont notamment une hausse de 55% du prix des pommes de terre, les fruits frais (19 %) et les produits céréaliers (11 %). Des hausses importantes ont aussi été observées pour les poissons (9%), les produits de boulangerie (près de 9 %) et la viande (plus de 7 %).

Or, de 2006 à 2008, on avait déjà observé des hausses marquées du prix du pain de 20%, du riz de 28%, des pâtes de 72% et de la farine de 63%. C'est dire l'impact que de telles hausses répétées ont

eu sur la vie des personnes appauvries qui n'ont aucune marge de manœuvre budgétaire pour y faire face.

Et, de fait, dans un tel contexte, comment font-ils pour se nourrir sainement ? Pour y répondre, le *Dispensaire Diététique de Montréal* a établi le « Panier à provisions nutritif »: il s'agit de la liste des aliments requis pour satisfaire, à moindre coût, les besoins alimentaires de base de tout individu selon le guide alimentaire canadien. Ainsi, en 2009, une personne seule, qui souhaite manger sainement, doit déboursier un minimum **de 8.29\$ par jour et ce, sans faire aucun excès, soit 248.76 par mois.**

Regardons maintenant le revenu d'une personne seule sur la sécurité du revenu. Celui-ci, en 2008, variait de 575.\$ à 610.\$ par mois selon qu'elle était apte ou non au travail.

Or, les loyers dans la grande région de Montréal, englobant la MRC Roussillon, ont eux aussi subi des hausses importantes et se situent souvent à au moins 500.\$ par mois pour un 3 ½ et à facilement 400.\$ pour un 2 ½. Les tarifs d'électricité grimpent régulièrement eux aussi pour se situer à environ 50.\$ par mois pour un petit ménage chauffé au mazout et à 80\$ pour un ménage chauffé à l'électricité. Les prix planchers du téléphone se situent mensuellement à 35.\$, sans compter les coûts du transport en commun.

Un bref calcul nous permet donc de constater qu'avec les 575.\$ ou 610.\$ par mois de la sécurité du revenu, une personne seule ne peut se payer que le loyer d'un 2 ½, son électricité et son téléphone. Point ! Il ne lui reste alors qu'à peine 50.\$ à 70.\$ par mois pour se nourrir, se vêtir, se déplacer et se soigner. On est loin du 248.\$ pour le seul panier nutritif recommandé. Et il ne faut surtout pas que surviennent des imprévus comme le réfrigérateur qui casse, un rendez-vous chez le dentiste ou une nouvelle paire de lunette. En fait, bien que constitué d'aliments peu coûteux, ce panier, considéré comme le strict minimum pour assurer leur sécurité alimentaire, reste inaccessible pour ces gens !

Obligés à limiter leurs dépenses, les personnes coupent alors dans les seuls items compressibles de leur budget : la nourriture et les médicaments. Sur votre territoire, cela représente 6.8% de la population du CLSC Kateri, soit 3 953 personnes, et 8.2% de la population de Châteauguay, soit 3 850 personnes qui ne s'alimentent pas suffisamment ou de façon adéquate. Car ces gens ne font pas que couper dans leur alimentation. Pour tromper leur faim, ils se nourrissent d'aliments bourratifs, mais peu nutritifs.

Ce régime n'est pas sans conséquence. De nombreuses recherches ont démontré qu'une telle façon de survivre engendre des impacts parfois très graves sur la santé de ces personnes. Selon le rapport 2007 sur l'état de santé au Québec, naître dans une famille pauvre qui se nourrit ainsi entraîne un risque plus élevé d'avoir un poids insuffisant à la naissance, de souffrir de problèmes d'asthme ou d'otites, de faire de l'embonpoint dès l'âge de six ans ou d'avoir une mauvaise santé dentaire.

D'autres recherches démontrent un lien direct entre la mauvaise alimentation chez les plus pauvres et un taux anormalement élevé de maladies cardio-vasculaires, de diabète de type 2 et d'insuffisance rénale. Cela est certes dû à un manque d'activités physiques, mais également à une alimentation riche

en calories. Ces aliments caloriques sont d'ailleurs ceux qui ont subi une des plus faibles hausses de leur coût. Une bouteille de 2 litres de Coke se vend toujours autour de 1.70.\$, alors qu'un 2 litres de lait se détaille autour de 3.35.\$.

Pour une famille sans le sou, le choix se fait souvent ainsi, à l'aune du portefeuille.

La pauvreté et la faim ont également des impacts sur la santé mentale poussant les gens qui vivent l'insécurité alimentaire prolongée vers une détresse psychologique qui a des conséquences importantes sur leur vie familiale, leur capacité à étudier ou à travailler et leurs activités sociales. Fait troublant, on a noté une tendance suicidaire 5 fois plus élevée chez ces personnes que dans la population en général, ces gens passant de fait à l'acte fatidique 11 fois plus souvent que pour l'ensemble de la population.

La pauvreté engendre enfin son lot de problèmes sociaux comme le décrochage scolaire, les grossesses précoces, sans compter les cas moins répandus mais plus fréquents en milieu pauvre de délinquance juvénile et d'inceste, les uns étant souvent les conséquences des autres.

Le tableau que je viens de vous brosser n'est pas rose, j'en conviens. Mais il reflète la réalité à laquelle nous sommes confrontés à chaque jour. Cela nous a amené au cours des années à essayer différentes solutions pour aider ces personnes. Les premières qui nous viennent à l'esprit sont évidemment celles d'ordre économique.

Hormis la hausse des prestations de base à la sécurité du revenu et la hausse du salaire minimum maintes fois réclamées, la plus connue de ces solutions est évidemment le don alimentaire. Approvisionnés ici par *Moisson Rive-Sud*, les comptoirs alimentaires font appel à une valeur importante dans une société aussi riche que la nôtre, la compassion.

Aussi nécessaire soient-elles pour aider les gens à survivre, ces interventions comportent cependant des effets possiblement négatifs. Selon une autre recherche, les personnes bénéficiaires de dons alimentaires gardent en effet un niveau d'estime de soi peu élevé et souffrent toujours, malgré cette aide directe, d'un niveau important de détresse psychologique.

Ça se comprend ! Soutenant la personne pour qu'elle surnage, l'aide alimentaire la laisse toutefois seule de retour chez elle pour affronter la situation qui l'a menée à cette extrémité. L'isolement devant tous ses problèmes de survie demeure le même qu'avant. La détresse reste là, inchangée. Et, de dépannage en dépannage, la personne ne voit pas la lumière au bout du tunnel. Bref, si on regarde le phénomène d'un point de vue plus froid, au lieu de combattre réellement la pauvreté, le don alimentaire, à la longue, a tendance à la gérer. Cela ne veut pas dire qu'il faille l'abolir, mais plutôt qu'il comporte ses grosses limites et qu'il nous faut faire plus.

Une autre solution aux problèmes de pauvreté et de faim consiste alors à chercher à baisser le prix des produits alimentaires. Inspirée d'une autre valeur importante, la solidarité, cette approche consiste à acheter collectivement les aliments aux prix de gros et à se les répartir équitablement. Différentes formules d'achats groupés sont présentement à l'œuvre, notamment à la Rencontre

Châteauguoise. Que l'on fasse ainsi référence aux formules des cuisines collectives, des groupes d'achats coopératifs ou des paniers de fruits et légumes de Bonne boîte, bonne bouffe, la ligne de démarcation se situe ici entre les groupes qui offrent à leurs clients un simple service permettant d'économiser sur leurs achats de denrées et ceux qui partent de cette forme de solidarité économique pour aller plus loin et permettre à leurs membres de se constituer en réels réseaux citoyens d'entraide.

Car, disons-le, la pauvreté n'est pas qu'une question de revenu. Souvent le résultat d'une suite de défaites successives qui ont miné la confiance de ces gens à pouvoir réussir quelque chose dans leur vie, ce processus les convainc, d'échec en échec, de leur éternelle impuissance.

Pour contrer ce processus paralysant leur développement personnel et les maintenant dans une atmosphère de fatalité déprimante, il faut soutenir les approches qui proposent à leurs usagers un autre processus fait, celui-ci, de petites responsabilités, assumées avec d'autres, qui les amènent à vivre ensemble une série de réussites successives leur redonnant peu à peu confiance dans leur capacité à relever avec succès les défis qu'ils rencontrent.

Fragilisées par leur parcours chaotique, ces personnes ont toutefois besoin d'être accompagnée dans la redécouverte de leurs possibilités. Basée sur le rapport de confiance établi avec les intervenants, cette démarche, pour réussir, nécessite une stabilité dans le personnel des groupes et une certaine durée dans le temps. Toutes choses qui, actuellement, font cruellement défaut dans nos groupes. De fait, les bailleurs de fonds ne subventionnent bien souvent que des projets d'un an et les conditions de travail dans le communautaire ne permettent pas de retenir le personnel expérimenté.

En matière de sécurité alimentaire, la table est ainsi mise, si j'ose dire, pour que nous puissions nous faire une tête commune sur les solutions à soutenir pour aider les gens à réellement s'en sortir et à reprendre du pouvoir sur leur vie. Cela peut prendre la forme d'apprentissage culinaire et nutritionnel en milieu scolaire, de jardins collectifs, ou d'approches communautaires comme les cuisines collectives et les groupes d'achats coopératifs.

L'important n'est cependant pas de retenir une formule ou une autre, mais plutôt de soutenir celles qui ne se contentent pas de donner un service, mais qui y ajoutent une approche favorisant l'accompagnement des personnes dans le développement collectif de leur potentiel.

Approche active dans le logement social

Abordons maintenant la question du logement social où j'ai également œuvré durant deux ans. Comme je vous en faisais part tout à l'heure, les coûts incompressibles du loyer, de l'électricité et du téléphone sont souvent, pour les personnes sur la sécurité du revenu, les items de leur budget qui raflent la très grande partie de leur maigre revenu et qui les obligent à couper dans leurs seules dépenses compressibles : la nourriture et les médicaments.

Dans ces conditions, le logement social apparaît comme la solution clé de voûte d'un changement modifiant considérablement leur misérable sort. En effet, ces logements subventionnés offrent à leurs occupants un loyer équivalent à seulement 25% de leur revenu. Quand on y consacre déjà plus de 50%, ce changement de régime révolutionne leur vie du jour au lendemain.

Dégageant chez ses bénéficiaires une marge de manœuvre budgétaire inconnue jusqu'ici, ce coup de pouce leur permet alors d'envisager la vie avec plus d'optimisme et de consacrer leurs énergies à relever d'autres défis, comme retourner aux études, pour éventuellement décrocher un emploi ou, s'ils sont plus âgés, de s'investir dans des activités sociales améliorant leur propre qualité de vie et celle de leur milieu. Pour peu qu'ils profitent de cette situation pour mettre tranquillement de côté un peu d'argent, ils pourront même payer les études de leurs enfants, brisant ainsi le cercle vicieux qui fait que les enfants de familles pauvres le deviennent eux aussi.

Dans le domaine du logement social, encore là, différentes formules nous sont offertes, chacune possédant ses mérites, mais certaines offrant plus de possibilités d'autonomisation et de développement des personnes que d'autres.

Les formules des HLM, sous juridiction municipale, et celle pour personnes âgées répondent d'abord au besoin pressant de fournir un logement à bon prix aux personnes en difficulté. Cependant, sans services additionnels, ces HLM ne font que rassembler sous un même toit plusieurs personnes en difficulté, ce qui ne crée pas pour autant un milieu de vie favorable à l'épanouissement des résidents, notamment des enfants qui y vivent.

Plusieurs expériences à Montréal ont prouvé que l'ajout de services et d'activités communautaires en leur sein modifie sensiblement la qualité de vie des résidents et permettent à certains d'entre eux d'expérimenter leurs talents d'organiseurs au profit de leur collectivité. On peut penser, par exemple, à un jumelage stimulant entre ces HLM et résidences et un groupe communautaire les aidant à mettre sur pied soit une cuisine collective ou un groupe d'achats coopératifs ou les invitant à se joindre à ceux déjà existants.

Une autre formule de logement social me semble cependant plus prometteuse et c'est celle des coopératives à population mixte qui rassemblent sous une même entité ménages à faible revenu et ménages un peu moins pauvres. Expérimentée initialement dans un programme fédéral, cette formule permet aux plus pauvres de profiter d'un logement subventionné au même tarif de 25% du revenu et aux familles moins indigentes d'expérimenter la gestion collective de leur habitation avec un loyer plus stable. Cette formule de mixité crée de plus un milieu de vie plus sain qui génère un climat plus propice à la prise en charge par chacun des responsabilités collectives exigées et à l'entraide dans d'autres domaines. Enfin, cette approche peut, elle aussi, s'ouvrir aux activités communautaires déjà évoquées.

Cependant, la crise actuelle engendre déjà une augmentation de la pauvreté, notamment chez les travailleurs à emploi précaire. De sorte que les besoins de logements sociaux s'accroissent plus

rapidement que les ressources prévues et les listes d'attente ne cessent de s'allonger sans que la création de nouveaux logements sociaux ne puisse répondre à la demande.

Voilà les défis en matière de logement social qu'il nous faut relever pour offrir aux personnes appauvries une clé décisive pour les aider à se sortir, peut-être pas complètement de la pauvreté, mais du moins de la misère dans laquelle plusieurs sombrent.

Approche active dans le transport des personnes

Abordons enfin le transport des personnes. Dans une région comme la vôtre qui regroupe 11 municipalités, il s'agit là d'un outil déterminant pour le développement de ses activités économiques et sociales. En fait, si nous cherchons à mettre en place les conditions d'un tel développement autonome, cela exige que les résidants puissent facilement se déplacer pour s'adonner à leurs activités personnelles et citoyennes et avoir accès tout aussi facilement aux divers services qu'on leur offre.

Or, vous le savez, ce n'est pas tout le monde sur votre territoire qui a les moyens de posséder une voiture. Avec un taux de plus de 10% de personnes vivant de transferts gouvernementaux, dont plus de 13% de la population au chômage, et un taux de près de 10% qui vit sous le seuil de faible revenu, ce n'est pas demain la veille que la plupart de ces gens pourront se payer un véhicule individuel.

Si l'on tient à ce que ces personnes se trouvent un emploi dans une entreprise d'ici, il faut leur faciliter leurs démarches, leur permettre de déposer leurs enfants au CPE et d'arriver à temps au travail, leur faciliter l'accès aux services de santé et aux groupes communautaires pouvant les soutenir dans leurs démarches, les aider à se rendre aux grandes surfaces d'alimentation essentiellement situées sur les grands axes routiers et en revenir avec leurs denrées de la semaine. Si l'on veut que les plus pauvres d'entre nous vivent un tant soit peu décemment et participent eux aussi à cette vie collective, il est nécessaire de leur permettre de se transporter à coût abordable vers ces services collectifs.

De plus, dans un contexte d'augmentation de la cherté de la vie, le nombre de ménages se payant deux autos va diminuer sensiblement. D'autant plus que des économistes sérieux prédisent que la récession ne fait que commencer à nous faire subir ses effets dévastateurs en terme de perte d'emplois et que l'essence risque de grimper à 2.5\$ le litre d'ici 2012. Quand l'un des conjoints sera parti en auto au travail, que fera alors l'autre si une situation d'urgence se présente qui exige un transport rapide au CLSC ou à l'hôpital ?

Côté positif à l'actuelle crise, ces économistes prévoient qu'une telle augmentation des prix du pétrole diminuera la compétitivité des marchandises venant de très loin, comme la Chine, et poussera le marché à s'approvisionner en marchandises produites localement pour éviter ces coûts astronomiques de transport des marchandises. On verra alors renaître des secteurs de production manufacturière autour des grands centres et Roussillon sera bien placée pour susciter l'émergence de telles entreprises sur son territoire.

À la lumière de ces faits et pronostics, la nécessité de transport collectif pour répondre à toute cette demande en pleine croissance paraît évidente. Or, les lignes d'autobus qui desservent vos municipalités sont essentiellement orientées vers Montréal. Pas moyen de se rendre par transport public d'une municipalité à l'autre sans faire un long détour par Montréal, pour revenir ensuite à la municipalité pourtant voisine de seulement quelques kilomètres. Le défi en la matière qui vous est posé aujourd'hui consiste à explorer les possibilités d'une mise en commun des ressources de chacune de vos municipalités pour établir entre elles des lignes de transport collectif permettant de répondre à ces besoins immédiats et à venir.

De plus, vous pourriez mettre à contribution le ministère des Transports du Québec et le gouvernement fédéral qui, sous la pression internationale pour la réduction des gaz à effet de serre, privilégiera de plus en plus le transport collectif.

Évidemment, en la matière, le choix ne se fera pas entre tout ou rien. On pourra commencer progressivement en développant d'abord une ou deux lignes desservant entre elles les municipalités immédiatement intéressées, quitte à prévoir, dans un plan d'aménagement, l'ajout de circuits supplémentaires par la suite reliant finalement toutes vos municipalités entre elles. De plus, d'autres alternatives peuvent être expérimentées à court terme et soutenues par les institutions pour venir en aide à certaines clientèles plus ciblées

Vous pouvez certes aborder ces projets sous l'angle de dépenses supplémentaires alourdissant le fardeau fiscal de vos commettants. Je vous suggère plutôt d'y voir un investissement rentable et des conditions déterminant le bien-être futur de tous vos concitoyens et favorisant l'avenir économique de votre région.

Conclusion

En terminant, laissez-moi vous raconter une courte histoire. Elle se situe au Moyen-âge. Au détour d'un chemin, un voyageur débouche sur un grand chantier de construction. Abordant trois ouvriers à l'ouvrage, il leur demande alors ce qu'ils font. Le premier, l'air agacé, lui répond : « Vous le voyez bien, je taille de la pierre! ». Le second, plus avenant, lui dit : « Mon bon monsieur, je gagne ma vie et celle de ma famille! ». Le troisième, l'œil allumé, lui répond enfin en montrant le mur de pierre derrière lui : « Moi, monsieur, je construis une cathédrale ! » Vous l'avez compris, les trois avaient raison, mais un seul avait de la vision.

C'est là le sens de mon propos aujourd'hui. Pour travailler au développement de notre région, il nous faut avoir de la vision et se poser la question : où voulons-nous être rendus dans 5 ans? Pour ma part, je vous ai proposé une vision qui table sur les ressources trop souvent inemployées de nos concitoyens pour travailler ensemble à nous créer un milieu de vie à la hauteur de nos rêves.

Ce choix du développement social ne se fera cependant pas sans effort de notre part. Il nous faudra oser. Oser dépasser notre vision centrée sur la seule assistance élémentaire des personnes appauvries pour adopter une approche plus globale des problèmes de société et qui prendra en compte leur

interdépendance. Les gens ne sont pas faits comme des pelures d'oignons. Ce sont les mêmes personnes qui vivent, les uns après les autres, tous ces problèmes.

Conséquemment, il nous faudra oser envisager les solutions d'un point de vue qui tienne compte de l'interrelation entre les différentes solutions pour soutenir le développement de ces personnes et de leur milieu, comme je viens d'en faire l'exercice.

Il nous faudra aussi oser se faire une tête commune entre grands acteurs sociaux d'une même région sur le développement social que nous souhaitons pour notre milieu, se donner des objectifs communs généraux, mais aussi par communauté d'intérêts, se donner un plan de développement conséquent avec échéanciers, soutenir votre CLD comme coordination régionale de ce développement social en lui laissant une marge de manœuvre qui lui soit propre, doter cette coordination de ressources humaines dont le développement social est le seul mandat, identifier l'apport de chaque organisme concerné à ce chantier commun, mais aussi aux chantiers spécifiques connexes, vérifier la convergence de ces interventions respectives et les modifier si nécessaire pour créer une synergie capable de réellement changer les choses.

À terme, l'exercice devrait aboutir à développer un réseau d'organismes et d'institutions harmonisant chacune leurs interventions en fonction d'objectifs communs. Ce réseau constituera également autant de passerelles que pourront emprunter les citoyens en cheminement.

Mais, pour y arriver, il nous faudra avant tout oser changer de regard sur les personnes que nous desservons. Il nous faudra envisager la solution aux problèmes d'un individu à partir de la mise en valeur de ses propres ressources et de sa participation active à l'identification des solutions à ses problèmes et au redressement de sa situation. Pour cela, il nous faudra oser regarder les usagers de nos services par la lorgnette de leurs capacités, de leurs compétences, de leurs habiletés et de leurs rêves, plutôt que par celle, unique, de leurs problèmes. En clair, il nous faudra oser passer du client au citoyen.

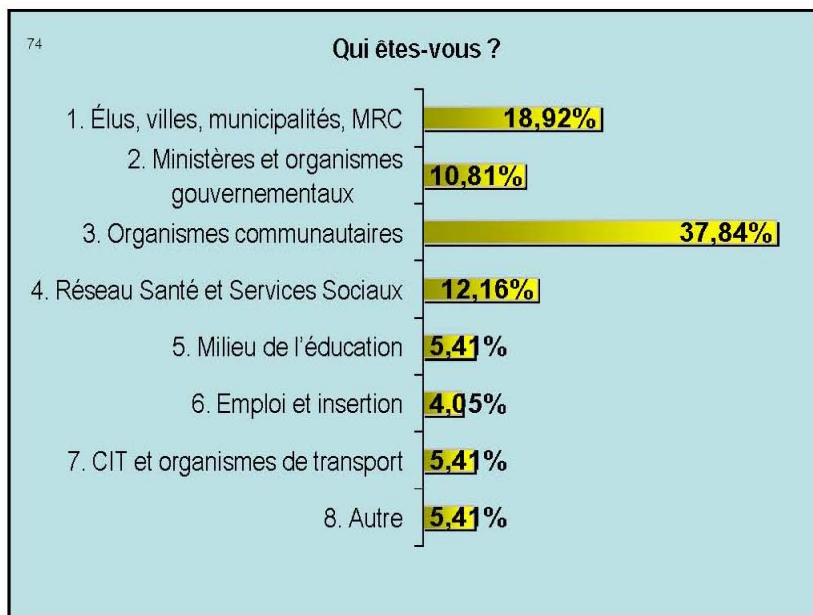
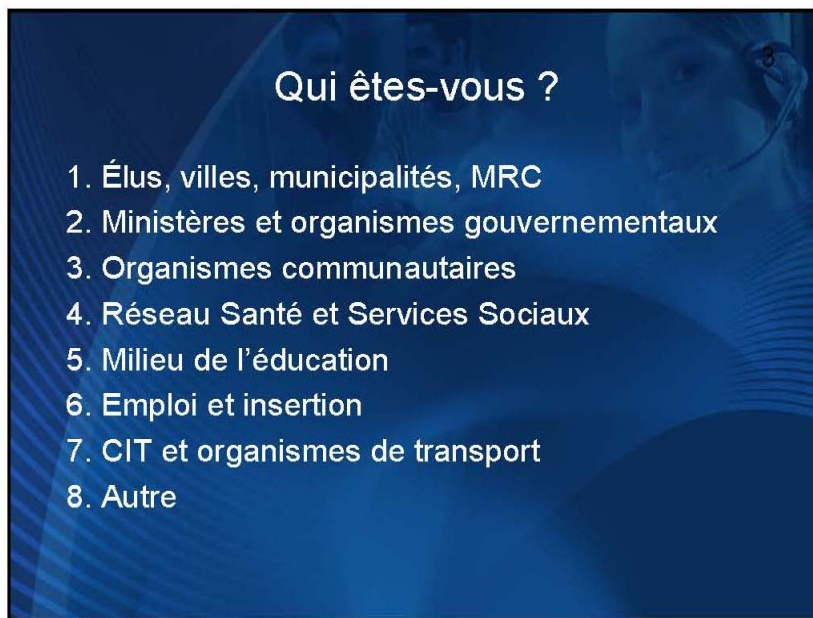
Cette valorisation de chaque citoyen qui s'adresse à nous autour de son potentiel nous obligera enfin à oser penser le développement d'un milieu non plus seulement à partir de nos seules ressources d'intervenants institutionnels ou communautaires, mais à partir de réseaux de citoyens que nous soutiendrons dans leurs efforts à se reprendre en main et contribuer au développement de leur coin de pays.

Le but : revenir à une société qui se fonde sur ses citoyens, leur fait confiance et trouve sa force et sa richesse collective dans la participation et les talents de tous et de toutes.

Je vous remercie de votre attention

LA MÉTHODE DU CONSENSUS-ACTION

Afin de les initier à la démarche participative, de même que pour cerner les enjeux et attentes au départ, quelques questions ont été posées aux participants du Forum.



Le développement social dans la MRC, c'est :

1. Le parent pauvre des décisions
2. Un sujet de discorde
3. Une nouvelle façon de voir le développement du territoire
4. Une véritable préoccupation collective
5. Un dossier parmi d'autres
6. Le combat du monde communautaire
7. Une préoccupation qui monte
8. Un sujet difficile à circonscrire
9. Une patate chaude
0. Autre

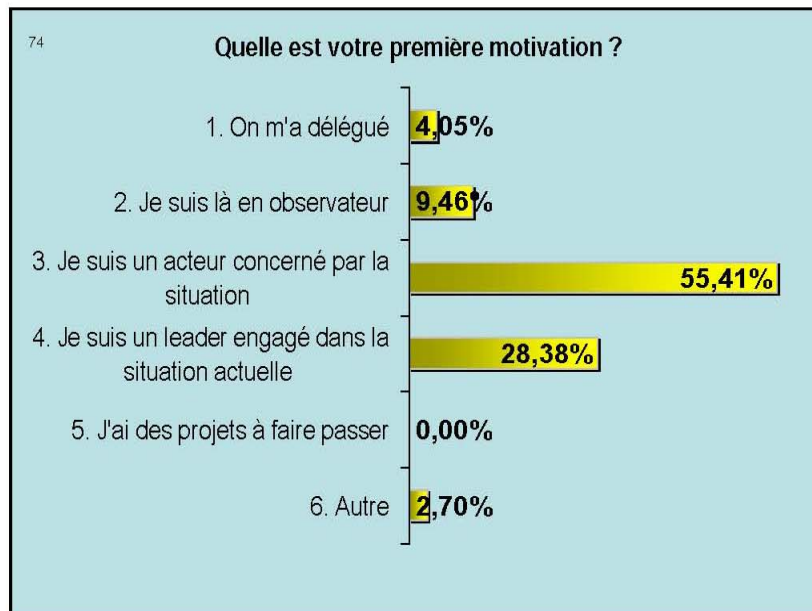
75

Le développement social dans la MRC, c'est :



Quelle est votre première motivation ?

1. On m'a délégué
2. Je suis là en observateur
3. Je suis un acteur concerné par la situation
4. Je suis un leader engagé dans la situation actuelle
5. J'ai des projets à faire passer
6. Autre

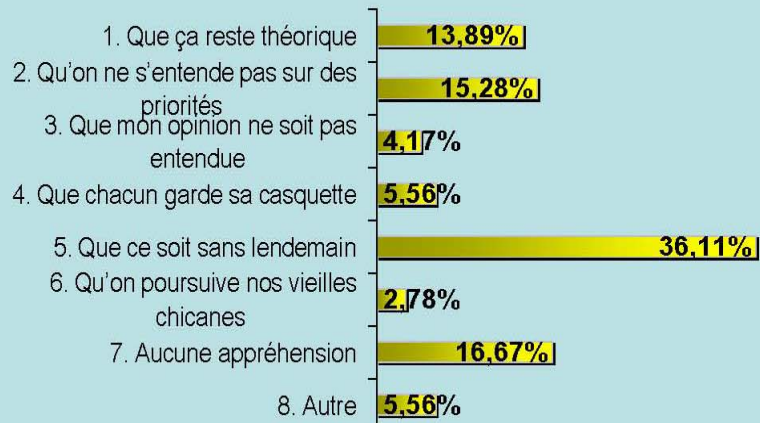


Quelle est votre principale appréhension concernant cette rencontre ?

1. Que ça reste théorique
2. Qu'on ne s'entende pas sur des priorités
3. Que mon opinion ne soit pas entendue
4. Que chacun garde sa casquette
5. Que ce soit sans lendemain
6. Qu'on poursuive nos vieilles chicanes
7. Aucune appréhension
8. Autre

72

Quelle est votre principale appréhension concernant cette rencontre ?



Portrait de la MRC de Roussillon

- Données démographiques
- Statistiques socioéconomiques
- Le point sur la pauvreté

La MRC de Roussillon

- Onze municipalités
- Une superficie de 423,22 km²
 - 11 % du territoire de la CRÉ VHSL
- Parsemée de zones commerciales et industrielles d'est en ouest
- Des zones rurales au sud

Situation géographique

- Située au sud-ouest de l'île de Montréal
- MRC la plus peuplée de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (VHSL)
- La plus petite en termes de superficie
- Dans la région de la Montérégie
- Partie intégrante de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)



Positionnement stratégique

- Au cœur d'un réseau routier stratégique (A-15, A-30, A-10, 132)
- Le parachèvement de l'A-30 traversera la MRC de Roussillon d'est en ouest
- Ce développement ouvre de nouveaux horizons, notamment en logistique
- À proximité des marchés de New York et Boston (É-U); de Toronto (Canada)



La population de Roussillon

- Une population en pleine croissance
 - 150 000 habitants, une augmentation de 8,6 % depuis 2001 (StatCan)
 - 40 % de la population de la CRÉ VHSL
 - 60 % de la population est concentrée dans trois villes-pôles : Châteauguay, La Prairie, Saint-Constant



Une population jeune

- Une population relativement jeune
 - 20 % de la population a moins de 14 ans
 - 11% de la population a plus de 65 ans
- L'âge médian se situe à 38,5 ans
 - Comparativement à 41 ans pour le Québec
- Le nombre de femmes légèrement supérieur à celui des hommes (50,7 %)
 - Jusqu'à 24 ans, les femmes sont minoritaires; après, elles deviennent majoritaires



Le niveau d'éducation s'améliore

| Plus haut certificat ou diplôme | Roussillon | Québec |
|--|------------|-----------|
| Population totale de 15 ans et plus | 118 545 | 6 184 490 |
| Aucun certificat, diplôme ou grade | 23 % | 25 % |
| Diplôme d'études secondaires | 25 % | 22 % |
| Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers | 16 % | 15 % |
| Certificat ou diplôme niveau collégial | 17 % | 16 % |
| Formation universitaire | 19 % | 16 % |

Source : *Profil des communautés* tirés du Recensement de 2006, Statistique Canada



Autres éléments démographiques

- 82 % de la population a le français comme langue maternelle
- 51 % de la population est bilingue
- Une forte croissance de 36 % des personnes immigrantes depuis 2001
- Un territoire de plus en plus attractif



L'activité économique en 2006

| | Hommes | Femmes | Roussillon |
|--|--------|--------|------------|
| Pop. totale de 15 ans et plus | 57 930 | 60 620 | 118 545 |
| Pop. active (au travail ou en recherche active d'emploi) | 44 070 | 39 885 | 83 960 |
| Pers. occupée | 41 885 | 37 980 | 79 865 |
| Chômeurs | 2 190 | 1 905 | 4 095 |
| Pop. inactive (au foyer, étudiants ou retraités) | 13 850 | 20 730 | 34 585 |
| Taux d'activité | 76,1 % | 65,8 % | 70,8 % |
| Taux d'emploi | 72,3% | 62,7 % | 67,4 % |
| Taux de chômage | 5,0 % | 4,8 % | 4,9 % |

Source : Profil des communautés tirés du Recensement de 2006, Statistique Canada



Les secteurs d'activité

| | Hommes | Femmes | Roussillon |
|----------------------------------|--------|--------|------------|
| Population active (15 ans +) | 43 520 | 39 250 | 82 770 |
| Agriculture et autres ressources | 2,4 % | 1,3 % | 1,9 % |
| Construction | 8,9 % | 1,8 % | 5,4 % |
| Fabrication | 20,5 % | 8,8 % | 15,0 % |
| Commerce de gros | 7,0 % | 3,5 % | 5,3 % |
| Commerce de détail | 11,8 % | 13,4 % | 12,6 % |
| Finance et service immobilier | 4,6 % | 9,8 % | 7,0 % |
| Soins - santé/services sociaux | 3,0 % | 18,6 % | 10,4 % |
| Services d'enseignement | 3,3 % | 9,1 % | 6,0 % |
| Services de commerce | 23,6 % | 15,8 % | 19,9 % |
| Autres services | 14,9 % | 18,0 % | 16,3 % |

Mise à jour de l'étude sur la pauvreté



Faits saillants de l'étude

- Une population relativement favorisée mais des secteurs de pauvreté
- Sur une population globale de 150 000 personnes
 - 13 700 personnes vivent dans des ménages sous le seuil de faible revenu
 - dispersées sur tout le territoire, dans toutes les municipalités de la MRC



Figure 4.1 : Population vivant dans les ménages privés sous le seuil de faible revenu, secteurs de recensement, MRC Roussillon, 2001

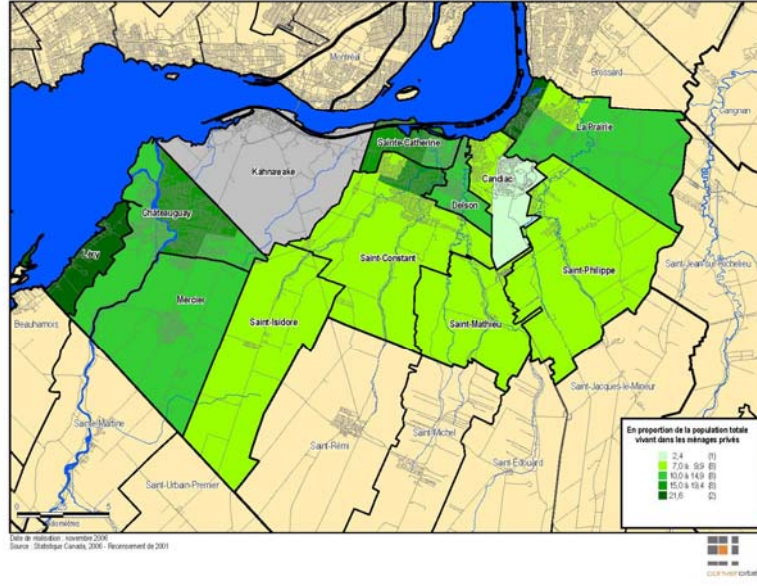
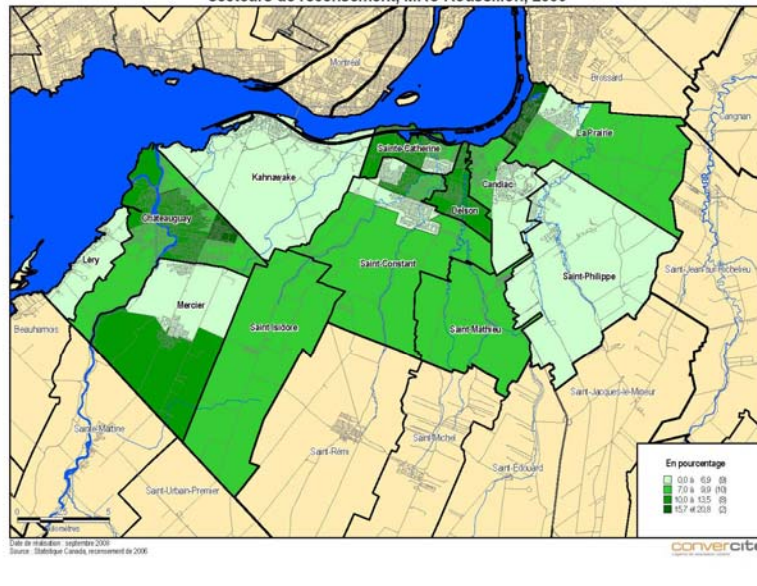


Figure 4.1 : Population vivant dans les ménages privés sous le seuil de faible revenu, secteurs de recensement, MRC Roussillon, 2006



Des populations à risque

- Les personnes vivant dans des ménages sous le seuil de faible revenu
- Les familles monoparentales
- Les ménages composés d'une seule personne



Des populations à risque

- Les personnes vivant dans des ménages sous le seuil de faible revenu
- Les familles monoparentales
- Les ménages composés d'une seule personne



Personnes vivant dans des ménages sous le seuil de faible revenu en 2006

| Territoire et population | Δ 2001-2006 | Nb et % | Δ 2001-2006 |
|--------------------------|----------------|---------------------|---------------|
| Candiac (15 947) | + 25,8 % | 909 (6 %) | + 15 % |
| Châteauguay (42 786) | + 4,3 % | 4 360 (10 %) | - 29 % |
| Delson (7 322) | + 4,2 % | 914 (13 %) | - 6 % |
| La Prairie (21 763) | + 15,2 % | 2 432 (11 %) | - 3 % |
| Léry (2 385) | + 0,3 % | 145 (6 %) | - 72 % |
| Mercier (10 121) | + 7,2 % | 799 (8 %) | - 33 % |
| Saint-Constant (23 957) | + 6,1 % | 1 836 (8 %) | - 33 % |
| Ste-Catherine (16 211) | + 1,6 % | 1 677 (11 %) | - 20 % |
| Saint-Isidore (2 489) | + 5,0 % | 194 (8 %) | + 11 % |
| Saint-Mathieu (1 894) | - 3,4 % | 240 (13 %) | + 23 % |
| Saint-Philippe (5 121) | + 31,6 % | 193 (4 %) | - 39 % |
| MRC (149 996) | + 8,6 % | 13 699 (9 %) | - 22 % |

Regard différencié sur le revenu

| % de personnes à faible revenu dans les ménages privés | Hommes | Femmes | Roussillon |
|--|--------|--------|------------|
| Avant impôt | 8,1 % | 10,4 % | 9,3 % |
| Après impôt | 5,6 % | 6,9 % | 6,3 % |

| Composition du revenu | Hommes | Femmes | Roussillon |
|----------------------------|--------|--------|------------|
| Gains | 82,1 % | 75,2 % | 79,4 % |
| Transferts gouvernementaux | 6,8 % | 15,8 % | 10,4 % |
| Autre revenu en espèces | 11,2 % | 9,0 % | 10,3 % |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |

Source : Profil des communautés tirés du Recensement de 2006, Statistique Canada



Des populations à risque

- Les personnes vivant dans des ménages sous le seuil de faible revenu
- **Les familles monoparentales**
- Les ménages composés d'une seule personne



Certaines caractéristiques de la famille

| | |
|--|------------------|
| Nombre total de familles de recensement | 44 370 |
| Nombre de familles monoparentales | 6 580 |
| Parent de sexe masculin | 1 500 |
| Parent de sexe féminin | 5 085 |
| Revenu médian après impôt en 2005 | |
| Parent de sexe masculin | 45 627 \$ |
| Parent de sexe féminin | 37 009 \$ |

Source : *Profil des communautés* tirés du Recensement de 2006, Statistique Canada



Familles monoparentales

| Territoire | Nb de familles monoparentales | Δ 2001-2006 |
|------------------|-------------------------------|---------------|
| Candiac | 695 | +31 % |
| Châteauguay | 2 135 | + 4 % |
| Delson | 300 | + 2 % |
| La Prairie | 920 | + 20 % |
| Léry | 105 | + 24 % |
| Mercier | 375 | + 4 % |
| Saint-Constant | 880 | + 2 % |
| Sainte-Catherine | 805 | + 18 % |
| Saint-Isidore | 70 | + 100 % |
| Saint-Mathieu | 100 | + 5 % |
| Saint-Philippe | 185 | + 23 % |
| MRC | 6 570 | + 11 % |

Des populations à risque

- Les personnes vivant dans des ménages sous le seuil de faible revenu
- Les familles monoparentales
- Les ménages composés d'une seule personne

Certaines caractéristiques du ménage

| | |
|--|---------------|
| Nombre total de ménages privés | 56 165 |
| Ménages formés d'une seule personne | 11 070 |
| Revenu médian en 2005 | 29 963 \$ |
| Revenu médian <u>après impôt</u> en 2005 | 25 768 \$ |

Source : Profil des communautés tirés du Recensement de 2006, Statistique Canada



Les ménages composés d'une seule personne

| Territoire | Nb et % des ménages | Δ 2001-2006 |
|------------------|----------------------|---------------|
| Candiac | 1 120 (19 %) | + 51 % |
| Châteauguay | 3 600 (22 %) | + 15 % |
| Delson | 470 (17 %) | + 21 % |
| La Prairie | 2 065 (24 %) | + 20 % |
| Léry | 225 (23 %) | + 29 % |
| Mercier | 590 (16 %) | + 30 % |
| Saint-Constant | 1 160 (14 %) | + 27 % |
| Sainte-Catherine | 1 210 (20 %) | + 12 % |
| Saint-Isidore | 180 (20 %) | + 29 % |
| Saint-Mathieu | 165 (22 %) | + 22 % |
| Saint-Philippe | 320 (17 %) | + 33 % |
| MRC | 11 105 (20 %) | + 22 % |

D'autres populations à risque

- Les prestataires de l'assistance-emploi
- Les personnes âgées de 15 à 24 ans qui ne fréquentent pas l'école
- Les travailleurs à faible revenu
- Les personnes qui perdent leur emploi



Au cœur de nos discussions

- Logement social
- Transport collectif
- Sécurité alimentaire



Logement social



Définition du logement social

Logement de propriété collective, coopérative ou publique, dont la finalité est de satisfaire les besoins de locataires à revenu modeste qui auraient des difficultés à se loger sur le marché libre.



Définition du logement social

- Différents modèles
 - Organismes à but non lucratif (OBNL)
 - Coopérative d'habitation
 - Habitations à loyer modique (HLM)



Importance du logement social

- Le logement se situe à l'intersection du social, du politique et de l'économique. C'est le point de départ de toute vie en société.
- Il assure à chaque ménage une stabilité sociale et économique.
- Il est aussi un élément clé d'une politique de développement social.



Éléments de problématique



Nombreuses clientèles... (1)

- Personnes vivant dans des ménages sous le seuil de faible revenu
- Familles monoparentales
- Ménages composés d'une seule personne
- Personnes âgées



La situation dans Roussillon



Taux de propriété et d'effort

- Un taux de propriété élevé

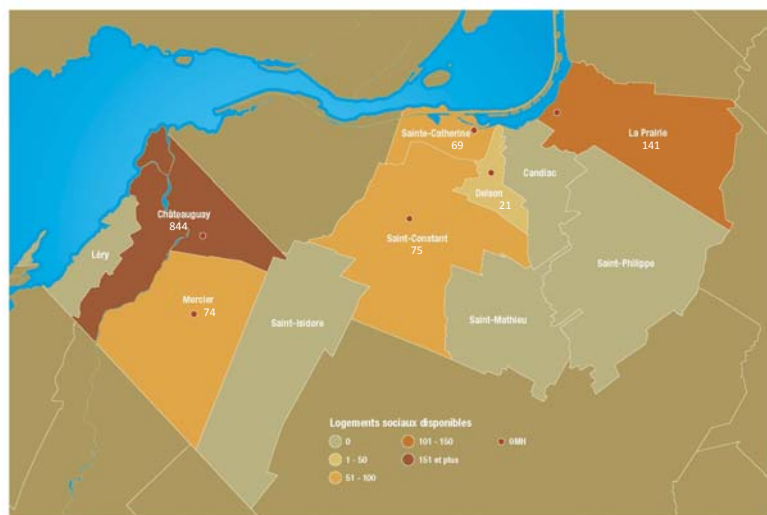
| | |
|--|-----------------------|
| Total de logements privés occupés | 56 165 (100 %) |
| Nombre de logements possédés | 44 580 (79 %) |
| Nombre de logements loués | 11 585 (21 %) |

- Un taux d'effort marqué

| Proportion ménages | Part du revenu consacrée au loyer |
|---------------------------|--|
| 31,3 % | payent 30 % et plus |
| 12,6 % | payent 50 % et plus |
| 5,4 % | payent 80 % et plus |



Logement social: répartition



Manque de logement social

| Origine | Logements disponibles | En attente (OBNL) |
|------------------|-----------------------|-------------------|
| Candiac | 0 | 9 |
| Châteauguay | 844 | 268 |
| Delson | 21 | 25 |
| La Prairie | 141 | 24 |
| Léry | 0 | 4 |
| Mercier | 74 | 38 |
| Saint-Constant | 75 | 52 |
| Sainte-Catherine | 69 | 65 |
| Saint-Isidore | 0 | 4 |
| Saint-Mathieu | 0 | 1 |
| Saint-Philippe | 0 | 6 |
| MRC | 1 224 | 496 |

Une demande croissante

Plusieurs facteurs explicatifs :

- Rareté des logements locatifs à loyers abordables;
- Diminution des logements qui se libèrent chaque année;
- Transformation des logements en condominiums.



Problématique d'accessibilité

D'autres facteurs explicatifs :

- Qualité et salubrité des logis;
- Discrimination lors de la recherche de logement;
- Fréquents déménagements occasionnés par la recherche d'un logement plus abordable.



Ressources et initiatives



Acteurs facilitant le logement social (1)

- Société d'habitation du Québec (SHQ)
- Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- Municipalités
- Groupes de ressources techniques (GRT)



Acteurs facilitant le logement social (2)

- Offices municipaux d'habitation (OMH)
- Comité de logement social de Roussillon
- Fédération des OBNL d'habitation Roussillon, Jardins du Québec, Suroît (FOHRJS)
- Centre de santé et services sociaux (CSSS)



Programmes existants

- Programmes permettant la création de logements sociaux
 - AccèsLogis
- Programmes d'aide financière
 - Programme de supplément au loyer
 - L'allocation-logement



Programme AccèsLogis (1)

- Administré par la Société d'habitation du Québec
- Vise la création ou la rénovation d'unités résidentielles destinées à:
 - des ménages à revenu faible ou modeste,
 - des personnes ayant des besoins particuliers.
- S'adresse :
 - Aux coopératives d'habitation;
 - Aux organismes ou aux sociétés acheteuses à but non lucratif désirant réaliser des logements sociaux et communautaires;
 - Aux offices municipaux d'habitation.



Programme AccèsLogis (2)

- Offre de prêt se transformant en subvention lorsque les conditions sont respectées
- Sert à financer:
 - L'acquisition d'un terrain ou d'un immeuble;
 - L'exécution des travaux, s'il y a lieu;
 - La rénovation de logements existants;
 - La transformation de bâtiments non résidentiels en logements ou en chambres;
 - La construction de logements neufs.
- Nécessite une contribution de la CMM de 15%



Programme AccèsLogis (3)

- Comprend 3 volets:
 - Familles, personnes seules et personnes âgées autonomes;
 - Personnes âgées en légère perte d'autonomie;
 - Clientèles éprouvant des besoins spéciaux de logements temporaires ou permanents.



Financement du logement social à la CMM - Quote-part provisoire pour 2009

| Municipalités membres de la CMM | Quote-part 2009 |
|---------------------------------|---------------------|
| Candiac | 194 849 \$ |
| Châteauguay | 323 544 \$ |
| Delson | 68 434 \$ |
| La Prairie | 195 713 \$ |
| Léry | 24 800 \$ |
| Mercier | 79 442 \$ |
| Saint-Constant | 190 039 \$ |
| Sainte-Catherine | 123 782 \$ |
| Saint-Isidore | 26 076 \$ |
| Saint-Mathieu | 15 902 \$ |
| Saint-Philippe | 46 621 \$ |
| MRC | 1 289 302 \$ |

Source: www.cmm.qc.ca

Remboursements de la CMM

| | HLM et Programme de supplément au loyer | | AccèsLogis | |
|----------------|---|------------|------------|------|
| | 2007 | 2008 | 2007 | 2008 |
| Candiac | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Châteauguay | 211 865 \$ | 235 530 \$ | 187 273 \$ | 0 \$ |
| Delson | 11 430 \$ | 11 313 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| La Prairie | 10 403 \$ | 10 463 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Léry | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Mercier | 9 688 \$ | 9 004 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Saint-Constant | 19 165 \$ | 19 530 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Ste-Catherine | 5 503 \$ | 13 732 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Saint-Isidore | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Saint-Mathieu | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |
| Saint-Philippe | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ | 0 \$ |

Les défis prioritaires à relever

Défis prioritaires à relever (1)

- Sensibiliser les décideurs à la pertinence du logement social : perspective de développement social et d'occupation dynamique du territoire.
- Maîtriser les enjeux de zonage
- Lutter contre le syndrome du «Pas dans ma cour»



Défis prioritaires à relever (2)

- Faciliter l'accès aux terrains
- Simplifier le processus administratif
- Contenir la hausse des coûts de construction



Situation actuelle

Dans la MRC de Roussillon, la très grande majorité des ménages sont propriétaires. Toutefois, dans 31,3 % des cas, le budget consacré au logement représente plus 30 % du revenu, ce qui restreint la capacité de satisfaire les autres besoins du ménage.

On manque de logements sociaux pour répondre à la demande croissante et la liste d'attente s'allonge. Une grande concentration de logements sociaux se situe à Châteauguay et à La Prairie. Cinq municipalités sur onze ne disposent d'aucun logement social actuellement.

Il est nécessaire de sensibiliser les décideurs à l'importance de ce type d'habitation, de rendre disponibles davantage de terrains pour construire des logements abordables et de revoir les conditions de financement.

Définition optimale

Un nombre adéquat de logements à loyer modique sont disponibles dans chacune des villes et municipalités à proximité des services et du reste de la communauté. La salubrité est assurée. L'entretien de ces habitations et les services s'y rattachant sont assurés, abordables et satisfaisants.

L'accession à la propriété collective est facilitée. L'accès au logement pour les populations en situation d'exclusion sociale est au rang des priorités. La diversification des modèles de développement de logements sociaux est encouragée sur tout le territoire de la MRC. Les approches favorisant la revitalisation de localités ou quartiers dévitalisés sont soutenues par les décideurs.

Le développement du logement social reflète une volonté collective et il est réalisé en partenariat avec les organismes du milieu et les offices municipaux d'habitation. Les partenaires locaux concernés contribuent à la conservation des logements sociaux existants.

Compte rendu des discussions

Cerner les besoins avec des données précises

- Croissance marquée de la population avec la 30 (Vaudreuil = 34 %) = besoin de logements + vieillissement = logements adaptés personnes seules à faible revenu
- Besoin de connaître le nombre de personnes qui attendent
- Commencer par établir = comment aller chercher les LS
- Développer logements familiaux et personnes seules dans l'Est
Une stratégie = aller dans les quartiers densément peuplés par des locataires

Se rapprocher des élus, développer des politiques municipales

- Volonté politique d'abord et avant tout
- Convaincre les élus de la nécessité = cultiver les relations avec les élus municipaux et provinciaux
- Si chaque municipalité avait sa politique = plus clair pour les entrepreneurs

En tenant compte des particularités

- S'adapter aux particularités des villes et aux besoins des populations = pas de généralisation possible
- Pauvreté présente dans toutes les municipalités = regrouper nos forces

Accéder à de nouveaux terrains

- Une double situation :
Est : terrains chers à cause du développement résidentiel
Ouest : absence de terrain car agricole
- Créer une réserve foncière à l'intérieur schéma aménagement des municipalités, en particulier dans les municipalités où LS absent
- Accès aux terrains pour les logements sociaux = zonage + stratégie intermunicipale
- Aussi les élus au niveau de la commission scolaire = propriétaires de beaucoup de terrains (ex. Sainte-Catherine = excellente collaboration)
- Ne pas prendre des terrains loin des services

Lutter contre les préjugés, développer l'inclusion

- Lutter contre les préjugés anti-LS
- Développer la citoyenneté
- Faire des constructions qui s'intègrent aux milieux et qui rendent les gens fiers

En cherchant à développer les mixités

- Développer une approche intergénérationnelle
- Importance de la mixité = mixité intermunicipalité = permet une responsabilisation

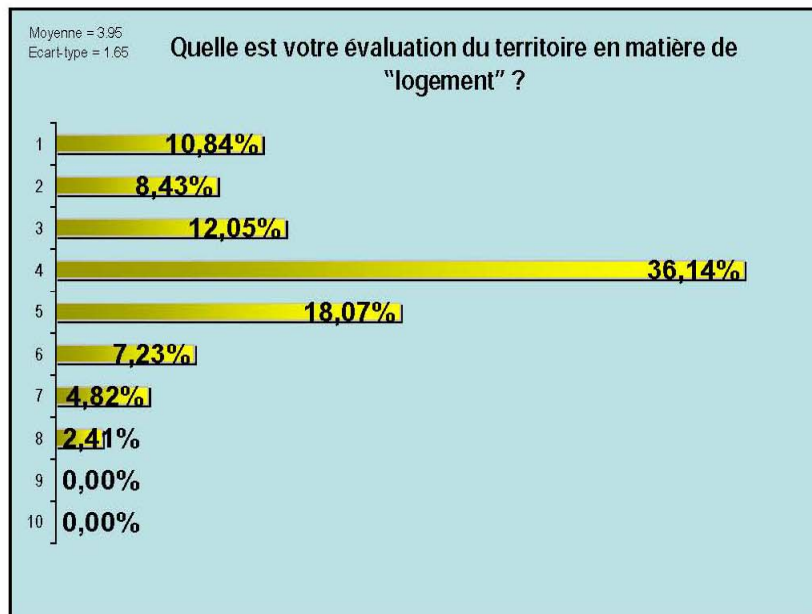
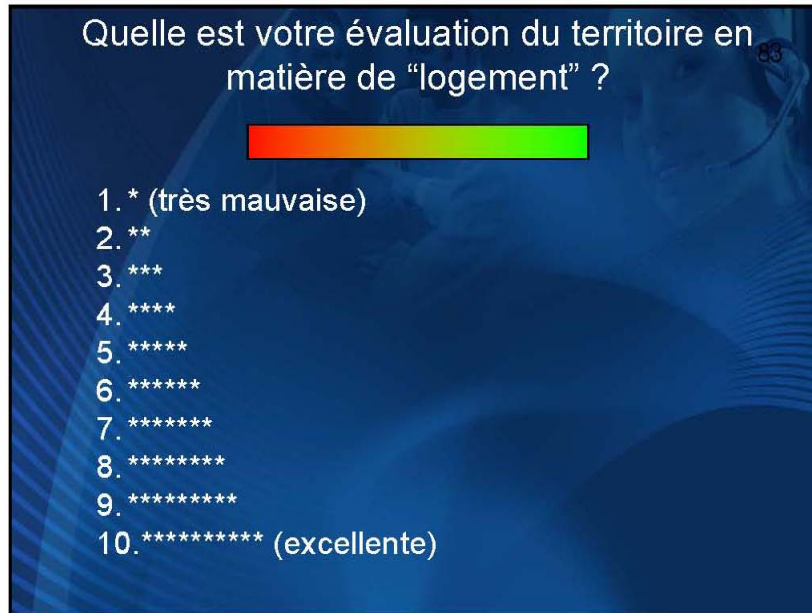
Support et synergie des acteurs du milieu

- Concertation des acteurs du milieu
- Supporter les organismes du milieu qui peuvent supporter le développement du LS

Accéder à un financement durable

- Accéder à un programme de financement à long terme = besoin de permanence pour assurer la réalisation des projets
- Aller chercher les subventions = bien monter les dossiers
- Frais municipaux non inclus dans le remboursement = dans le 15 % le temps du travail municipal n'est pas inclus + frais supplémentaires (ex. décontamination)

Quelle est votre évaluation du territoire en matière de logement social ?



| | Moyenne | Écart type |
|-----------------|---------|------------|
| Logement social | 3,95 | 1,65 |

Transport collectif

Sur le territoire de la MRC



Le transport social

Le transport collectif (transport en commun) met en œuvre des véhicules adaptés (autobus urbains, interurbains, taxi collectif, etc.), qui accueillent simultanément plusieurs personnes. Il est généralement accessible en contrepartie de l'achat d'un titre de transport (billet, carte, etc.)... mais il peut aussi être gratuit. Généralement organisé par un organisme public, il est exploité par le secteur privé ou par des particuliers.

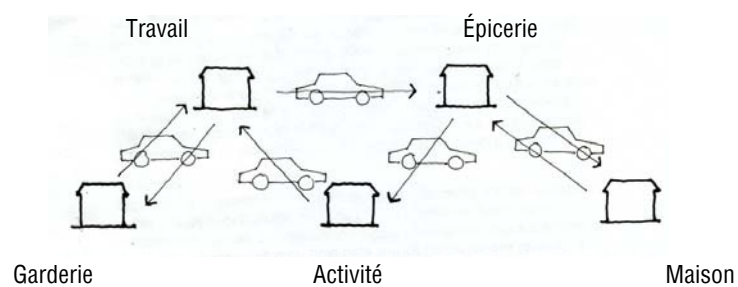


La portée du transport

- Rend possible l'accès aux services
- Facilite la participation sociale
- Influe sur l'habitabilité des collectivités
- Constitue souvent une condition préalable à l'éducation et à l'emploi
- Détermine directement la qualité de vie de la population



La chaîne de déplacement



Source: UMQ



Le tout-à-l'auto crée des inégalités...

A les moyens d'avoir une voiture

N'a pas les moyens d'en avoir une ou de l'utiliser
mais doit en avoir une pour travailler

N'a plus les moyens d'en avoir une ou de l'utiliser



Éléments de problématique



L'équité et le développement

Un système de transport adéquat devrait:

- assurer un accès équitable
 - aux services sociaux et de santé
 - aux établissements d'enseignement
 - aux milieux de travail
 - aux activités favorisant le développement de saines habitudes de vie (marché d'alimentation, loisir, etc.)
- contribuer de façon significative au développement des communautés



Bénéfices mesurables (1)

- Une économie stimulée
 - Accès à l'emploi
 - Accès à la formation professionnelle, continue et des adultes
 - Liberté de choix
 - Circulation plus fluide
 - Achalandage dans les commerces de détail



Bénéfices mesurables (2)

- Une communauté en meilleure santé
 - Accessibilité aux services de santé et aux services alimentaires
 - Maintien de l'autonomie
 - Intégration des personnes à mobilité réduite

Bénéfices mesurables (3)

Occupation dynamique du territoire

- Augmentation du taux de rétention de la population
- Attraction de populations de tous les groupes d'âge
- Développement territorial
- Vie socioculturelle animée
- Environnement de meilleure qualité

Bénéfices mesurables (4)

- Un dollar investi dans le transport collectif rural permet d'économiser ou de rapporter 3,35 \$ à la société
- Chaque dollar investi en transport rapporte davantage à la communauté en termes de bénéfices sociaux et économiques

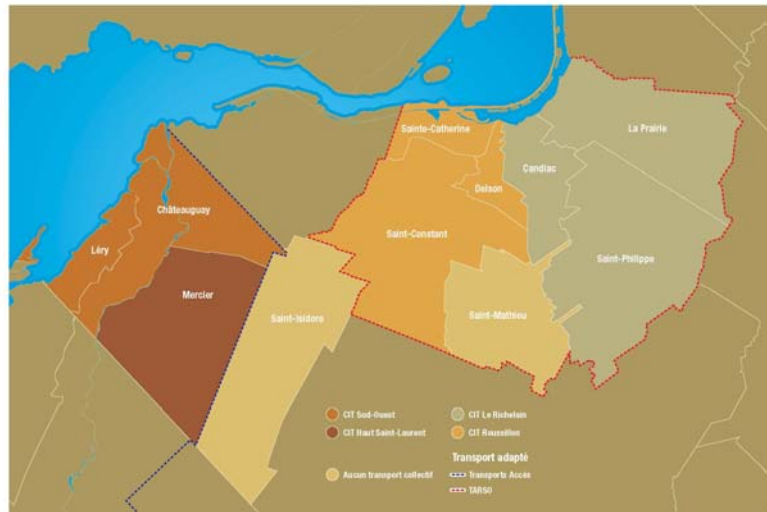
TCRP (1998), Assesment of the economic impacts of rural public transportation
Dans Guide d'intervention en transport collectif en milieu rural – FQM - 2009



La situation dans Roussillon



L'offre actuelle



Évaluation du niveau de desserte

- Moyennement élevée vers Montréal
- Plutôt moyenne vers Longueuil
- Faible vers d'autres pôles urbains importants (Sorel, St-Jean, St-Hyacinthe)
- Déplacements intra-MRC
 - Moyenne entre Sainte-Catherine et Candiac
 - Moyenne entre Delson et La Prairie
 - Faible partout ailleurs dans la MRC,
 - Particulièrement faible d'est en ouest

Le financement du transport

- Provient d'abord de deux sources
 - Revenus des usagers (droits de passage)
 - Subventions gouvernementales
- Ensuite, les municipalités assument les déficits d'exploitation non comblés



Charges municipales

- Déficit d'exploitation des CIT
- Déficit métropolisable du métro
- Coûts d'exploitation du train de banlieue (40 %)
- Fonds d'immobilisation de l'AMT, selon leur potentiel fiscal respectif
- **Près de 8 millions \$ en 2008**



Les besoins en transport collectif dans Roussillon

Une enquête de CROP
du 9 mars au 20 avril 2009 auprès
de 1 650 répondants de Roussillon



Faits saillants du sondage

| Voitures par ménage | 0 | 1 | 2 | 3 et + |
|---------------------|-----|------|------|--------|
| N = 1650 répondants | 3 % | 34 % | 51 % | 12 % |

- 3 % des ménages de la MRC ne possèdent aucune voiture
 - 5 % des ménages de Châteauguay
- 12 % en possèdent 3 ou plus
 - 25 % des ménages de St-Isidore
 - 24 % des ménages de St-Philippe



Faits saillants du sondage

- 28 % de la population utilise le transport en commun actuellement disponible
- Les travailleurs et étudiants dont le lieu de travail ou d'études se trouve à Montréal utilisent davantage le transport en commun
- 2 % de la population utilise les services de transport adapté



Choix de l'hôpital pour les soins

| | Anna-Laberge (Châteauguay) | Charles-Lemoyne (Longueuil) |
|------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Candiac | 45 % | 40 % |
| Châteauguay | 87 % | 0 % |
| Delson | 72 % | 13 % |
| La Prairie | 26 % | 50 % |
| Léry | 95 % | 0 % |
| Mercier | 88 % | 1 % |
| Saint-Constant | 81 % | 7 % |
| Sainte-Catherine | 77 % | 8 % |
| Saint-Isidore | 96 % | 0 % |
| Saint-Mathieu | 63 % | 23 % |
| Saint-Philippe | 50 % | 31 % |

Origine-destination intra-MRC

- 30 % des travailleurs et étudiants de la MRC voyagent vers l'une des municipalités du territoire
 - 73 % d'entre eux utilisent l'automobile pour se rendre au travail ou à l'école
 - 2 % utilisent le transport en commun tel qu'actuellement disponible



Trois freins à l'utilisation

- Horaires inadéquats (34 %)
- Préférence pour la voiture (33 %)
- Accessibilité restreinte au réseau actuel – pas assez étendu (27 %)



Les motifs de déplacement

- Les déplacements intermunicipaux se font généralement pour :
 - Les achats personnels et la fréquentation des commerces (52%)
 - Les loisirs (39%)
 - L'épicerie (32%)
 - Les visites de parents/amis (32%)
- Dans tous ces cas, l'automobile est le mode de transport privilégié (94%)
- Un maigre 4% des personnes ont recours au transport collectif



Un fort potentiel d'utilisation

- Il serait «très ou assez probable» pour plus de la moitié des ménages (51%) d'utiliser le transport collectif intermunicipal
- La destination la plus populaire serait Saint-Constant (38%), suivie de :
 - La Prairie (32 %)
 - Ste-Catherine (31 %)
 - Châteauguay (30 %)
 - Candiac (29 %)
 - Delson (27 %)



Circuits les plus en demande

| | Tot. | | Tot. |
|-------------------------------|------|-----------------------------|------|
| Châteauguay - St-Constant | 126 | St-Constant - Châteauguay | 66 |
| Châteauguay - Châteauguay | 120 | Ste-Catherine - Châteauguay | 64 |
| Candiac - La Prairie | 98 | Candiac - Ste-Catherine | 63 |
| St-Constant - St-Constant | 97 | Châteauguay - Mercier | 63 |
| St-Constant - La Prairie | 87 | La Prairie - Candiac | 63 |
| St-Constant - Ste-Catherine | 83 | Léry - Châteauguay | 63 |
| Ste-Catherine - St-Constant | 82 | St-Philippe - La Prairie | 63 |
| St-Constant - Delson | 79 | Châteauguay - Ste-Catherine | 61 |
| Candiac - St-Constant | 77 | Delson - St-Constant | 60 |
| Candiac - Candiac | 74 | Ste-Catherine - Delson | 60 |
| Ste-Catherine - Ste-Catherine | 74 | Ste-Catherine - La Prairie | 59 |
| St-Constant - Candiac | 71 | Châteauguay - Candiac | 58 |
| St-Isidore - Châteauguay | 71 | Ste-Catherine - Candiac | 58 |

Déficit de vitalité économique

- L'amélioration de la desserte des parcs industriels de Roussillon jugée essentielle par les gens d'affaires
- Les commerces de Roussillon sont plus accessibles en provenance de Montréal que d'une ville voisine
- Faute de transport collectif, le territoire de Roussillon se prive d'un potentiel élevé de main d'œuvre

L'enjeu de la pauvreté



Les clientèles désavantagées

- Citoyens à faible revenu
- Personnes âgées
- Familles monoparentales
- Jeunes familles et jeunes localisés dans les secteurs ruraux et semi-urbains
- Personnes handicapées

Besoins non comblés en matière de transport – Comité régional de concertation en transport de personnes et de marchandises de la Montérégie - 2004



Les problèmes qui en découlent

- Isolement et exclusion
- Hausse de la pauvreté sur le territoire
- Augmentation du taux d'abandon scolaire
- Difficultés d'accès à l'emploi
- Dévitalisation des petites municipalités
- Frein à la productivité des entreprises
- Réduction du potentiel d'attraction



Spirale de l'exclusion sociale

« Plus on est pauvre, plus il est nécessaire de se déplacer, plus il est difficile de le faire, plus cela coûte cher, moins on accède au potentiel de la ville, plus on risque d'être entraîné dans des spirales qui mènent à la très grande pauvreté, à la marginalité, à l'exclusion. »

Transports, pauvreté, exclusions : pouvoir bouger pour s'en sortir
J.P. Orfeuill, éditeur, Éditions de l'Aube, 2004.



Offre alternative en transport

Nombre de déplacements effectués par les organismes de la région l'an dernier

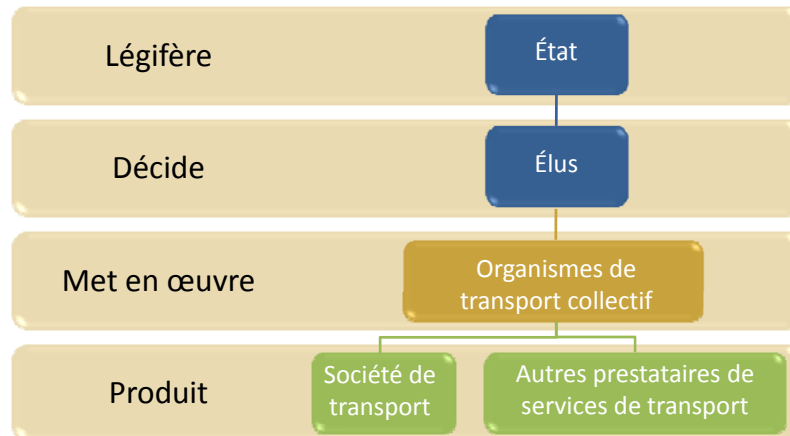
- La Rencontre Châteauguoise: 7 309
- Centre d'action bénévole du Grand Châteauguay: 4 521
- Centre de bénévolat Rive-Sud: 3 703
- Maison de la famille : 326



Ressources et initiatives



Au Québec: organisation du transport collectif de personnes



Guide d'intervention en transport collectif en milieu rural – Centre d'expertise en transport intermodal (CETI) Collège F.-X.-Garneau. 2009



Acteurs concernés (1)

- Organismes gouvernementaux
 - Gouvernement et ministères (MTQ, MSSS, MAMROT, MELS et la Commission des transport du Québec)
 - Organismes locaux (CLD, CLE, CSSS)
- Institutions régionales ou municipales
 - Municipalités et MRC
 - Conférence régionale des élus (CRÉ)



Acteurs concernés (2)

- Commissions scolaires et institutions privées
- Conseils intermunicipaux de transport (CIT) et Services de transport adapté
- Firmes-conseils (Gestrans, Roche)
- Organismes communautaires
- Employeurs publics ou privés



Projets novateurs

- Partage du transport collectif – Collège Champlain, Commissions scolaires Riverside et New Frontiers
- Communication concertée en transport collectif – MRC de Vaudreuil-Soulanges
- Taxibus – Châteauguay et La Prairie
- Covoiturage – Haut-Saint-Laurent
- Faire route ensemble! – Vaudreuil-Soulanges



Les défis prioritaires à relever



Les défis prioritaires (1)

- Augmenter les circuits intra-MRC
- Desservir adéquatement les parc industriels
- Intégrer l'exploitation des services de transport collectif
- Coordonner l'offre globale de transport collectif sur le territoire



Les défis prioritaires (2)

- Faciliter le financement pour les petites communautés
- Simplifier et mieux faire connaître les programmes de financement
- Faire des représentations pour que la MRC de Roussillon soit éligible aux programmes provinciaux de soutien au transport collectif en milieu rural



La mobilité n'est plus un choix, c'est une nécessité

Les options de transport vont devenir de plus en plus essentielles à la santé des collectivités



Situation actuelle

Le service de transport répond moyennement aux besoins des résidants de la MRC de Roussillon qui se déplacent vers Montréal ou Longueuil mais il satisfait peu aux attentes de ceux qui se déplacent vers les autres pôles urbains importants que sont Sorel, Saint-Hyacinthe ou Saint-Jean-sur-Richelieu. Les déplacements intra-MRC se font difficilement sauf entre Sainte-Catherine et Candiac ou Delson et La Prairie.

La solution majoritairement envisagée par les citoyens qu'il s'agisse de travailleurs ou d'étudiants, reste l'automobile. Les horaires inadéquats, les lacunes des circuits actuels sont les principaux freins évoqués.

En plus d'aggraver l'isolement voire l'exclusion des clientèles sensibles, les déficiences du transport collectif ont des impacts sur la qualité de vie des citoyens mais également sur la vitalité économique et commerciale de la MRC.

Le besoin d'intégrer les différents modes de transport et de coordonner les efforts s'impose.

Définition optimale

Toutes les localités ainsi que les services sont desservis par les transports publics, avec de bons relais ainsi que des véhicules et des routes bien indiquées. Les déplacements dans la MRC sont facilités en intégrant les différentes formes de transport utilisées.

Le coût des transports publics est cohérent, clairement affiché et raisonnable. Les transports publics sont sérieux et fréquents, que ce soit le soir, les fins de semaine et les jours fériés.

Les véhicules des transports publics sont propres, bien entretenus, d'accès aisé, non bondés et avec une mention de respect de priorité de place assise (pour les personnes âgées, les personnes handicapées et les femmes enceintes). La mise en service de services de transport spécialisés est assurée pour les personnes handicapées.

Des informations complètes et intelligibles sur le réseau routier et les horaires sont fournies aux usagers. Un service de transport bénévole est disponible dans les zones où les transports publics sont trop limités.

Compte rendu des discussions

Développer une approche en synergie pour créer une continuité et développer des effets d'échelle

- Service transport en commun intermodal, intra MRC
- Regardons les sommes investies en transport dans les différents réseaux = synergie à faire = ne pourrait-on pas ex. utiliser les transports scolaires pour déplacer d'autres personnes

- Concertation entre CIT

Fusionner les CIT, le transport adapté

- Fusionner les CIT et créer un CRT pour réaliser des économies d'échelle
- Si on arrêta de dédoubler les transporteurs en transport adapté = on pourrait élargir le territoire desservi et les horaires
- 1 MRC pour 4 CIT qui développent leurs propres politiques en fonction de leurs réalités = besoin d'intégration pour éviter que l'on se relance la balle

Le train : un levier pour une approche plus radicale à moyen long terme ?

- Impact du train de banlieue
3,2 millions pour 7 villes + travaux sur le pont Mercier
à moyen/long terme besoin d'uniformiser, intégration des services

Des solutions à développer adaptées aux petites municipalités

- Développer le plancher bas
- Solution : taxibus pour s'adapter aux besoins des petites villes
- Caisse Pop : personnes âgées y vont une fois par mois, pourquoi la Caisse Pop n'offre-t-elle pas un service ?

Un défi : augmenter l'incitation

- Si on peut réduire le temps entre deux lieux (ex. pas d'attente au pont Mercier) = incitatif
- Avoir des mesures incitatives des commerçants et des employeurs
- Incitatif majeur : le prix de l'auto (essence, etc.)
A la longue : intérêt à lâcher l'auto = surtout si l'essence augmente
- Les industries ont un besoin pour leurs travailleurs

Un défi d'infrastructure

- Infrastructures supportent à peine les besoins (ex. stationnements incitatifs) avec l'achalandage actuel
- Avoir une gare dans chacune des villes = contraintes d'horaires

Mais attention à ne pas oublier le transport intra MRC = cibler les besoins

- Attention à ne pas oublier le transport intra MRC
- Cibler les besoins de circulation intra MRC afin de trouver des solutions en 2009
- Besoin que les milieux soient informés des besoins de la clientèle et mieux connaître l'offre disponible (ex. qualité des moyens de transport des jeunes défavorisés pour aller à l'école)

Une clientèle à cibler : les personnes pauvres

- Prendre en compte les personnes les plus vulnérables : personnes qui n'ont pas les moyens de se payer les titres de transport
- Besoin de cibler les besoins réels : les gens pauvres
- Dans le cadre politique familiale : suggestion Châteauguay : passe sociale en fonction des besoins
- Besoin d'une tarification sociale pour rompre l'exclusion

- Besoins exprimés dans le sondage : centres industriels, centres commerciaux et les étudiants

Des contraintes de temps et de coût pour changer le transport

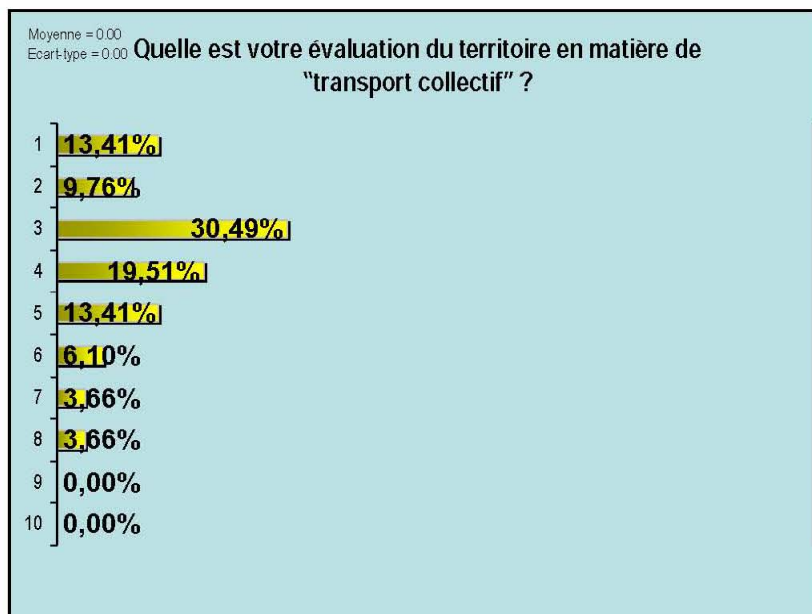
- Prendre en compte les délais de mise en œuvre
- Contraintes de coût, en particulier pour Saint-Mathieu
- Mais développer le transport ça rapporte

Une promotion à faire pour faire connaître les services

- Promotion à faire sur la qualité du service : on peut prendre le transport en commun au coin de chez soi
- Châteauguay : 77 % des personnes appauvries ne connaissaient pas l'existence du taxibus

Besoin d'une vision à long terme

Quelle est votre évaluation du territoire en matière de transport collectif ?



| | Moyenne | Écart type |
|---------------------|---------|------------|
| Transport collectif | 3,61 | 1,74 |

Sécurité alimentaire

Sur le territoire de la MRC



Une définition

« La sécurité alimentaire, c'est la capacité concrète de choisir des aliments de qualité, à des prix abordables, en exerçant en tant que collectivité, un contrôle sur son alimentation et sur sa vie. »

Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain



Quatre dimensions

1. **disponibilité** (production intérieure, capacité d'importation, de stockage et aide alimentaire)
2. **accès** (pouvoir d'achat et de l'infrastructure disponible)
3. **stabilité** (infrastructures mais aussi stabilité climatique et politique)
4. **salubrité, qualité** (hygiène, principalement accès à l'eau)



Une distinction

- La sécurité alimentaire dépasse la notion d'autosuffisance alimentaire.
- La notion de sécurité alimentaire est à distinguer de la seule sécurité sanitaire des aliments, soit l'hygiène et l'innocuité des aliments et le maintien de leur salubrité.



Éléments de problématique



Un apport essentiel

- Un régime alimentaire convenable offrant les nutriments essentiels contribue au bien-être général.
- La nutrition et la sécurité alimentaire sont des apports essentiels au sain développement des enfants.
- La sécurité alimentaire est une mesure de prévention qui vaut des millions de dollars épargnés sur le plan de la santé.



Impacts sur la santé (1)

- Les personnes qui connaissent l'insécurité alimentaire ou n'ont pas accès à des régimes alimentaires équilibrés sont plus vulnérables à la maladie.
- Les enfants en particulier sont plus vulnérables à l'obésité, au diabète de type 2 et à un nombre accru de problèmes de santé.



Impacts sur la santé (2)

- L'insécurité alimentaire n'a pas seulement un effet sur la santé physique mais aussi sur la santé mentale, le développement social et l'équilibre émotionnel
- Les coûts sociaux de l'insécurité alimentaire vont bien au delà de la perte de dignité pouvant être associée à cette expérience.
- L'insécurité alimentaire représente un grave problème social qui conduit à l'exclusion.



Insécurité alimentaire (1)

La sécurité alimentaire des individus se trouve compromise à cause d'un accès limité à des aliments variés et nutritifs

- Sources d'approvisionnement
- Revenu insuffisant
- Manque d'habiletés culinaires



Insécurité alimentaire (2)

Il y a donc insécurité alimentaire quand :

- on manque d'aliments
- on a peur d'en manquer
- on subit des contraintes dans le choix de ses aliments (qualité, prix, quantité, diversité, etc.)

Source : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
<http://www.santepub-mtl.qc.ca/securite/index.html>



Enjeux socioéconomiques



Enjeux socioéconomiques (1)

- Appauvrissement et endettement
- Rétrécissement de l'offre de produits frais et abordables dans les commerces de proximité
- Institutionnalisation des mesures d'aide alimentaire

Source : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
<http://www.santepub-mtl.qc.ca/securite/mobilisation.html>



Enjeux socioéconomiques (2)

- Conciliation travail-famille difficile
- Dévalorisation des tâches associées à la cuisine du quotidien
- Ruptures dans la transmission des savoir-faire
- Guerre commerciale des géants de l'alimentation
- Concentration des pouvoirs de décision

Source : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
<http://www.santepub-mtl.qc.ca/securite/mobilisation.html>



Au Québec en 2004

- 8,6 % de tous les ménages;
- 47,9 % des ménages prestataires de la sécurité du revenu;
- 18,9 % des ménages monoparentaux ayant une femme à leur tête;
- 15,2 % des personnes vivant seules.

Source : Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire
Ministère de la santé et des services sociaux du Québec



Les banques alimentaires

- Seulement 22% des personnes vivant de l'insécurité alimentaire ont recours aux banques alimentaires au Québec
- Les utilisateurs de banques alimentaires canadiennes sont:
 - pour 53,4% des prestataires de la sécurité du revenu
 - Les petits salariés sont le 2^e groupe en importance



La situation dans Roussillon



Problématiques dans la MRC (1)

- Les épiceries sont essentiellement concentrées dans les mêmes secteurs
- Peu d'épiceries en territoire rural
- Accès difficile à cause des lacunes du transport
- Toutes les épiceries n'offrent un service de livraison



Problématiques dans la MRC (2)

- Certains supermarchés sont accessibles par autobus mais les horaires ne facilitent pas leur accès
- Accès aux kiosques saisonniers de fruits et légumes n'est pas accessible par transport en commun
- Isolement des populations aux extrémités du territoire



Aggravation de la situation

- Dans l'ouest de la MRC, plus de 150 nouvelles familles ont demandé de l'aide aux organismes d'aide depuis janvier.
- À Saint Constant et La Prairie, entre mars 2008 et mars 2009, les demandes provenant de ménages différents ont augmenté de 55 à 129.



Aggravation de la situation

- Les effets de la crise économique se font sentir
- La provenance des demandes change:
 - 18 % d'augmentation des prestataires d'assurance emploi
 - 35 % de plus de salariés qui ont vu leur revenu chuter (en \$ ou en temps)



Ressources et initiatives



Soutien disponible (1)

- Banque et dépannage alimentaire
- Cuisines collectives et groupes d'achats
- Jardins communautaires
- Popotes roulantes
- Restaurant communautaire
- «Bonne boîte, bonne bouffe»



Soutien disponible (2)

- Programmes des CLSC
 - Alimentation femmes enceintes (OLO)
 - Services Intégrés en Périnatalité et Petite Enfance (SIPPE)
- Collations et repas scolaires gratuits ou subventionnés



Acteurs concernés

- Ministères et municipalités
- Conférence régionale des élus (CRÉ)
- Commissions scolaires
- Agence de la santé et des services sociaux
- Centres de santé et services sociaux (CSSS)
- Direction régionale de santé publique
- Réseau communautaire
- Grandes chaînes et magasins d'alimentation
- Producteurs / Transformateurs / Distributeurs



Ressources dans la MRC



Les défis prioritaires à relever

Défis prioritaires à relever

- Trouver des façons de faire pour répondre à l'augmentation de la clientèle
- Développer l'autonomie alimentaire
- Se doter de données fiables et actualisées pour bien cerner la problématique



Défis prioritaires à relever

- Encourager l'adoption de saines habitudes alimentaires
- Assurer l'accès aux denrées, notamment les fruits et légumes surtout dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent qui est le jardin du Québec



Situation actuelle

La crise économique qui sévit actuellement accentue l'insécurité alimentaire et la MRC de Roussillon n'échappe pas au phénomène. Depuis le début de l'année 2009, les banques alimentaires doivent répondre à plus de demandes et le profil de la clientèle a changé : les prestataires d'assurance-emploi et les travailleurs qui ont vu leur revenu et les heures de travail réduites viennent gonfler le nombre.

L'accès aux denrées de qualité et variées à tarif abordable n'est pas partout facile dans la MRC. L'isolement de certaines parties du territoire, les lacunes du transport collectif ainsi que la concentration des grandes chaînes dans les centres urbains constituent des obstacles.

Les producteurs et transformateurs locaux de l'agroalimentaire peuvent faire une différence pour rendre disponible aux résidents du territoire un éventail varié de produits frais, sains et nutritifs.

Définition optimale

Tous les citoyens qu'importe leur statut ont accès en tout temps, et en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable, et acceptable au point de vue social et culturel.

Les citoyens ont accès à une information simple et fiable qui leur permet de faire des choix alimentaires éclairés et développer des habiletés pour s'assurer d'une saine nutrition

Les activités de l'agriculture et de l'agroalimentaire facilitent l'accès à prix abordables à des aliments frais et sains produits et transformés dans une perspective de développement durable.

Compte rendu des discussions

Premier enjeu : avoir un revenu suffisant

Intensifier les efforts d'éducation (= parcours autonomisation)

- Éducation alimentaire = à l'école et dans les institutions
- Cuisines collectives dans les écoles = objectif de Saint-Philippe = les enfants disent : « Ce soir c'est moi qui fait la cuisine! »
- Parcours d'autonomisation devraient s'inscrire à l'école et dans les groupes ciblés (logements sociaux, etc.)
- Développement d'un guide d'application éducatif pour les écoles qui peut être partagé
- Certaines écoles ne sont pas équipées pour faire des cuisines collectives = besoin de financement (équipement et nourriture)

Exploiter les ressources locales

- À Saint-Philippe : existe une ferme biologique = tous les ans pique-ique familial pour sensibiliser la population.
- Utiliser les forces du milieu = groupes communautaires, forces civiles, producteurs
- Personnes âgées = population à risque = des collaborations à développer
- Risque de manque de bénévoles

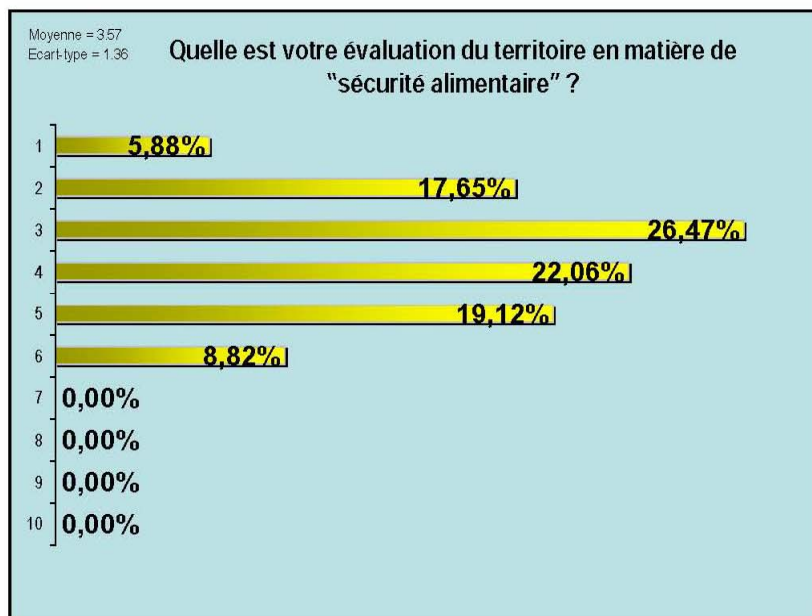
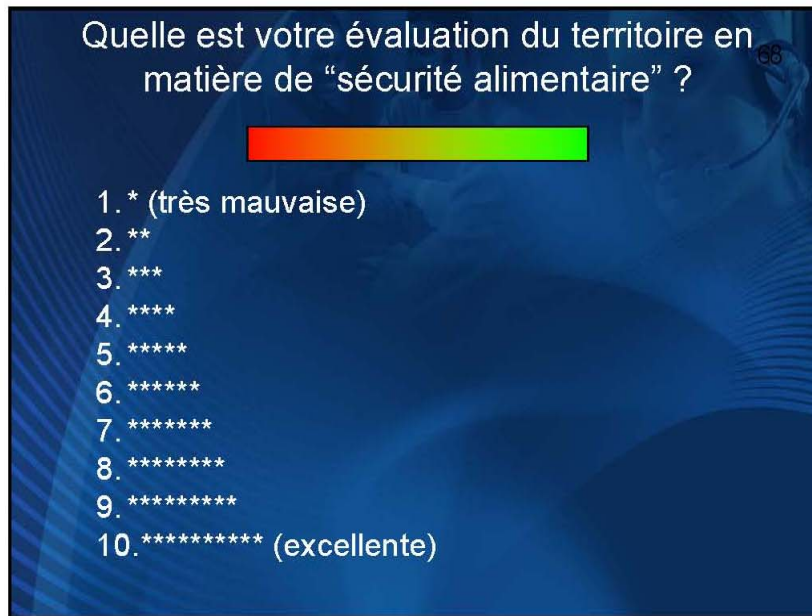
Structurer une politique

- Exiger que toutes les épiceries fassent des livraisons
- Adopter une perspective intégrée = développement de politique
- S'assurer que les villes voient à l'organisation de l'aide d'urgence
- Besoin d'une volonté politique au niveau provincial pour libérer des financements
- Difficulté à avoir accès à des infrastructures et équipements publics (locaux, etc.) = besoin de souplesse

Des défis de financement durable

- Bonne boîte, bonne bouffe = à Montréal, il y a eu une subvention
- En Montérégie le réseau de la santé et des services sociaux est sous-financé
- Société Saint-Vincent-de-Paul : n'ont pas le droit aux subventions = manque de bénévoles
- Développer l'autonomie alimentaire = besoin de personnel et de financement sur des programmes durables
- Pour s'inscrire dans ces parcours = besoin de développer un rapport de confiance qui est très fragile = si on perd le personnel qualifié (financement ou conditions de travail), on perd la confiance

Quelle est votre évaluation du territoire en matière de sécurité alimentaire ?



| | Moyenne | Écart type |
|----------------------|---------|------------|
| Sécurité alimentaire | 3,57 | 1,36 |

ATELIERS DE TRAVAIL ET PISTES D'ACTION

À la fin de la journée, les participants ont proposé onze projets structurants, dont voici les comptes rendus.

Sécurité alimentaire

Équipe # 1 - Pressions politiques, développement de politiques publiques

Description du projet :

- Éviter de stigmatiser les personnes démunies
- Penser collectivement. Ex : achat de groupe pour les aînés, les familles et les locataires
- Autoriser une salle communautaire dans les habitations à logements sociaux

Objectifs poursuivis :

- Favoriser toutes initiatives pour la lutte à la pauvreté
- Aider la prise en charge par les personnes elles-mêmes
- Briser l'isolement
- Adapter les programmes de logements pour autoriser une salle communautaire

Leviers et freins :

- Demande des efforts; limité par les efforts que tu y mets. Persévérer

Partenaires suggérés :

- Élus, décideurs, locataires

Équipe #2 - Approvisionnement auprès des producteurs locaux

Description du projet :

- Développer un partenariat avec les producteurs locaux de fruits et légumes (pour avoir accès à des produits frais locaux, à faible coût)
- Offrir des cuisines et ateliers de cuisine aux personnes à faible revenu

Objectifs poursuivis :

- Donner accès aux personnes à faibles revenus à des produits de qualité à coût abordable
- Développer des habiletés et saines habitudes alimentaires
- Augmenter le pouvoir d'achat des personnes à faible revenu; (objectif environnement + écologique)
- Sensibilisation des producteurs locaux à la réalité des familles et foyers à faible revenus

Leviers et freins :

- Avoir accès à un financement adéquat pour assurer l'engagement des ressources humaines et matérielles nécessaires (entrepôt, espaces de cuisine)

Partenaires suggérés :

- CSSS, Centraide, municipalités, CLD, Emploi-Québec, organismes communautaires

*Équipe #3 - Bonne boîte, bonne bouffe***Description du projet :**

- Fournir des fruits et légumes frais aux personnes à faible revenu dans la MRC
- Acheter des maraîchers locaux
- Utiliser les ressources travaillant auprès des personnes appauvries pour le publiciser

Objectifs poursuivis :

- Assurer une alimentation en fruits et légumes frais et de qualité à bon prix
- Éducation alimentaire
- Achat citoyen (coopérative)
- Points de chute dans les lieux ciblés
- Avec organismes communautaires

Leviers et freins :

- Fonds de développement en économie sociale du CLD
- CRE – ATI
- Fondation Chagnon – Québec en forme
- Entrepôt, transport

Partenaires suggérés :

- Commission scolaire, municipalités, radio, Union des producteurs agricoles

Transport collectif*Équipe #4 - Intégration/unification des CIT en un seul***Description du projet :**

Fusionner les 4 CIT de la MRC de Roussillon pour offrir toutes les dessertes nécessaires entre les villes et mieux adapter celles-ci par autobus, avec le développement du train de banlieue qui comprendra de nouvelles gares telles qu'à Kahnawake, Saint-Philippe, La Prairie et Lachine et le tronçon du train de la Rive-Sud jusqu'à la ligne Mont-Saint-Hilaire (dans les deux directions). Site de monsieur François Rebello, carte des futurs développements de train de banlieue.

Objectifs poursuivis :

- Économie d'échelle / croissance de l'usage
- Amélioration de la concertation entre les villes et autres organismes
- Simplification des décisions entre transporteur, AMT et CMM
- Meilleure desserte intermunicipale/interrégionale
- Assurera une meilleure réunification des services à long, moyen et court termes, de manière intégrée
- Répartir les coûts de train Delson-Candiac plus équitablement

Leviers et freins :

- Financement du MTQ et nouvelle entente de financement avec l'AMT basée sur un pourcentage égal du déficit d'exploitation
- Support provincial et fédéral
- Support des villes des CIT de Roussillon et Le Richelain

Partenaires suggérés :

- MTQ, AMT, 4 CIT actuels, 11 villes de la MRC, Kahnawake et ville de Montréal

Équipe #5 - Table concertation CIT-Scolaire-Transport adapté – Taxibus - Municipalités**Description du projet :**

1. Élaborer besoins
2. Table de concertation
3. Passe journalière (intramunicipale) tarification
4. Promotion du transport en commun

Partenaires suggérés :

- Organismes transport, CIT, commission scolaire, taxibus

Équipe # 6 – Transport collectif**Description du projet :**

- Cibler et répondre à court terme aux besoins de quatre clientèles : étudiants, travailleurs, faible revenu, santé
- Tarification sociale
- Plan d'aménagement prévoyant de répondre progressivement aux besoins de transport collectif, prévoyant la réponse à de nouveaux besoins s'ils se présentent
- Concerter les CIT autour de ce plan d'aménagement avec une certaine souplesse d'application
- Mettre sur pied un site Web sur le modèle de la MRC du Haut-Saint-Laurent sur le covoiturage et s'ouvrir à toute forme de transport alternatif (transport scolaire, transport adapté, taxibus)

- Ce plan d'aménagement inclut les autres points

Partenaires suggérés :

- Demande aux gouvernements pour aide supplémentaire liée à la diminution des gaz à effet de serre

Équipe #7 - Terminus intermodal Roussillon

Description du projet :

Convergence en un lieu central :

- Transport en commun (4 CIT)
- Train de banlieue
- Transport adapté
- Projet de taxibus
- Etc.

Objectifs poursuivis :

- Concertation des acteurs
- Transport accessible à tous
- Réalisable à court terme
- Pallier inconvénients / problèmes à venir (réfection du pont Mercier)

Leviers et freins :

- Partage des coûts
- Responsabilité ?

Partenaires suggérés :

- L'ensemble des acteurs du transport en commun concernés + municipalités

Équipe # 8 - Transport intra-MRC

Description du projet :

- Concertation des municipalités pour unifier les services et offrir des transports collectifs pour toutes les communautés
- Revoir toutes les infrastructures communes en transport pour réévaluer une offre commune adaptée à la grandeur de la MRC

Objectifs poursuivis :

- Répondre aux besoins actuels et futurs des citoyennes et citoyens, des clientèles
- Transport pour tous, dans une perspective de développement durable
- S'inspirer des données et études actuellement pour mieux comprendre les besoins (Parcs industriels, scolaire, personnes isolées)

Leviers et freins :

- Volonté politique des maires, députés
- Le parc roulant actuel

Partenaires suggérés :

- Municipalités, CIT, ministère du Transport, députés, CLD, CRÉ, ministère de la Santé, acteurs et partenaires du milieu, citoyens et citoyennes (diffuser les services pour en favoriser l'accès)

Logement social

Équipe # 9 - Permanence dans les subventions gouvernementales

Description du projet :

- Reconduire sur cinq ans au plus les subventions gouvernementales pour construire ou rénover des logements sociaux
- De plus, convaincre les élus municipaux d'embarquer dans les projets de développement sociaux
- Créer une réserve foncière

Objectifs poursuivis :

- Faciliter la collaboration entre les différents acteurs (promoteurs, élus, gouvernements)
- Assurer l'aide financière et la continuité des projets sur un objectif à long terme.

Leviers et freins :

- Freins :
 - Préjugés sur le logement social (pas dans ma cours) et la pauvreté
- Leviers :
 - Demandes constantes des citoyens.
 - S'inspirer des succès passés et présents

Partenaires suggérés :

- Gouvernements, élus municipaux, CSSS, propriétaires fonciers, Centraide, communautés bénévoles

Équipe # 10 - Politique de logement social MRC

Description du projet :

- Répondre aux besoins
- Déterminer les objectifs en nombre de logement, par municipalité, en fonction des besoins
- Déterminer les moyens pour y arriver

Partenaires suggérés :

- Villes, MRC, GRT, OSD, CLD, CSSS, OMH

Équipe # 11 - Réserve foncière régionale**Description du projet :**

- Établir des normes selon lesquelles les municipalités devraient constituer des réserves de terrains pour le développement de projets. Ces normes tiennent compte de la proportion de logement sociaux présents sur le territoire et de la proportion de ménages locataires

Objectifs poursuivis :

- Ramener l'argent de la quote-part à la CMM dans la MRC
- Trouver un équilibre dans les développements entre les villes
- Permettre aux villes de planifier l'intégration de ces projets

Leviers et freins :

- Ça prend de la volonté politique (Frein)
- Informer les citoyens et valoriser ce type de projets (ainsi les projets viennent de la communauté)
- Les sommes actuelles (1,3 M\$) représentent 85 logements pour le 15 % de la municipalité. Le 100 % équivaut à 86 M\$ d'investissement

Partenaires suggérés :

- CLD

SUITES DU FORUM

Avec plus de 90 personnes présentes, un excellent taux de participation, ce Forum sur le développement social de Roussillon a constitué, sans l'ombre d'un doute, une réussite substantielle. Malgré quelques absences remarquées, les participants ont manifesté un intérêt marqué, restant en grande majorité jusqu'à la toute fin de la journée et ce, malgré une superbe température extérieure.

Beaucoup de contenu a été abordé au cours de cette seule journée. Améliorer la mobilité des personnes entre les différents territoires des onze municipalités de la MRC de Roussillon, favoriser l'accès à des aliments sains, abordables et de provenance locale, de même qu'assurer la création de nouveaux logements sociaux sont autant de besoins et d'enjeux capitaux en matière de développement économique et social pour notre territoire. Chacun de ces thèmes aurait pu prendre à lui seul une journée complète de discussions.

Malgré le temps qui manquait, les participants en sont tout de même arrivés à déposer onze projets, certains plus généraux, d'autres plus spécifiques. Après la diffusion de ces actes, la prochaine étape pour les membres de la commission développement social sera de se pencher sur chacun de ces projets pour en évaluer la faisabilité, sensibiliser les partenaires à solliciter et déterminer les échéanciers de travail.

Sous recommandation de la commission développement social, le CLD pourra par la suite agir à titre de facilitateur, pour aider à structurer et à promouvoir les projets les plus structurants pour la région. Après avoir trouvé un porteur de dossier issu du milieu pour chacun de ces projets d'intérêt, le milieu aura le devoir de s'impliquer dans la mise en œuvre de ces projets et éventuellement les prendre en charge.

Ce forum ayant été le lieu d'intenses réflexions et d'échanges fructueux permettant d'initier un processus de concertation sur les actions possibles et réalistes dans Roussillon, nous sommes plus qu'heureux des résultats obtenus. Nous sommes confiants que les démarches qui seront entreprises à la suite de cet événement le seront dans un objectif de développement social et d'améliorations des conditions de vie de notre communauté.

COMITÉ ORGANISATEUR

Les co-présidents

- Monsieur **Gaétan Brosseau** - maire - Municipalité de Saint-Philippe
- Madame **Lise Poissant-Charron** - mairesse - Municipalité de Saint-Mathieu
- Monsieur **Simon Ambeault** - directeur général - La Rencontre Châteauguoise

Les membres de la commission développement social du CLD de Roussillon

- Madame **Anne Bellemare** - Directrice - Jute et cie
- Madame **Johanne Boyer** - Directrice adjointe - Centre local d'emploi de Châteauguay
- Madame **Lise Dandurand** - Coordinatrice générale - CSSS Jardins-Roussillon
- Madame **Carole Lavoie** - Directrice - Entraide Mercier
- Madame **Cathy Lepage** - Directrice – Complexe Le Partage
- Madame **Ginette Gagnon-Dumas** - Directrice - Centre de bénévolat de la Rive-Sud
- Monsieur **François Giguère** - Coordonnateur – Comité logement social de Roussillon
- Madame **Sylvie Lacombe** - Directrice générale - Carrefour Jeunesse Emploi La Prairie
- Monsieur **Paul Moreau** - Directeur général - CSSS Jardins-Roussillon
- Madame **Kimberley Plante** - Directrice – Maison de transition L'Égide
- Madame **Ginette Laurencelle** - Directrice générale – Centre local de développement de Roussillon
- Madame **Isabelle Girard** - Conseillère en développement – Centre local de développement de Roussillon
- Monsieur **Jean-François Tremblay** - Conseiller en développement – Centre local de développement de Roussillon

L'équipe de réalisation de l'Institut pour le progrès socio-économique (IPSE)

- Madame **Pierrette Gagné** - directrice de projet
- Monsieur **Michel Lefèvre** - analyste
- Monsieur **Martin Forest** - animateur
- Monsieur **Jean-François Rouges**



260, rue Saint-Pierre, bureau 100
Sain-Constant QC J5A 2A5
Téléphone : 450-632-1440
Télécopie : 450-632-1344
cld@cldroussillon.qc.ca
www.cldroussillon.qc.ca

Merci à nos partenaires



Centre de santé et de services sociaux
Jardins-Roussillon

